

MÉTALLOS CGT FACE À LA GRANDE GUERRE



ACTES DU COLLOQUE
ORGANISÉ
À L'HISTORIAL
DE PÉRONNE

23 & 24
SEPTEMBRE 2014



siene comalout

INTRODUCTION



Claude Ven, président de l'IHS CGT métallurgie © E. Barbara

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation pour ce colloque.

Madame le maire de Péronne nous a annoncé sa présence parmi nous demain. Elle prononcera quelques mots au nom de sa municipalité et tout à l'heure, Monsieur le directeur de l'Historial nous fera profiter d'une visite guidée de ses collections.

Il me revient, en tant que président de l'Institut d'histoire Sociale CGT de la mé-

tallurgie de vous adressez quelques mots d'accueil et de vous présenter le lieu emblématique où nous avons la chance de pouvoir tenir les travaux de ce colloque.

Ici même, le 12 juillet 1914, quelques jours avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le président de l'époque, Raymond Poincaré, venait remettre à la ville la croix de la Légion d'honneur. Le décret officiel mentionnait : « [...] Au nombre des villes frontalières qui, aux diverses époques de notre his-

toire, ont eu à subir les assauts de l'ennemi, il en est peu qui possèdent dans leurs annales des titres aussi glorieux que la ville de Péronne... Le siège de 1870-1871, pendant lequel la ville de Péronne eut à supporter un bombardement des plus violents, constitue un des titres dont cette cité peut, à bon droit, s'enorgueillir. »

Un peu plus d'un mois plus tard, le 28 août 1914, les Allemands investissaient la ville. Ils seront forcés de l'abandonner le 15 septembre après la Bataille de la Marne mais la réoccuperont



à nouveau le 23 septembre et la conserveront jusqu'en mars 1917 après le repli allemand sur la Ligne Hindenburg. Elle sera anéantie lors de la réoccupation par les Allemands de mars à août 1918.

Le 24 août 1919, Péronne recevait cette citation à l'Ordre de l'Armée: « Cité qui, au cours de cette guerre, s'est montrée digne de son passé. Tombée dès les premières heures de la campagne sous le joug de l'envahisseur, délivrée en 1917, captive de nouveau en 1918, ayant vu la rage de l'ennemi détruire sur son territoire ce que le canon avait épargné, a mérité la reconnaissance du pays par la noblesse de son attitude. »

Vingt ans plus tard, le 17 mai 1940, la ville est bombardée

par l'aviation allemande, de nombreuses maisons du centre ville sont incendiées. Elle est évacuée peu après et ne sera libérée que le 1^{er} septembre 1944 par l'armée américaine. Le 11 novembre 1948 elle est citée à l'Ordre du Régiment : « Ville à l'esprit magnifique et au patriotisme exemplaire. Point de passage important, particulièrement visé en mai 1940. À eu le tiers de ses habitations détruites, sept de ses fils tués et vingt autres touchés. Surmontant courageusement ses épreuves et sa douleur, s'est remise avec cœur et acharnement au travail. »

Comment s'étonner que le monument aux morts de Péronne représente la « Picardie maudissant la guerre » ; la statue représentant une femme picarde dressant le poing au

dessus du corps de son fils fut inaugurée le 20 juin 1926. Nous vous proposons d'y déposer demain une gerbe en hommage à tous ceux qui ont laissé leur vie sur cette terre durant le premier conflit mondial.

Permettez-moi d'évoquer la mémoire d'un enfant du pays. Écrivain célèbre, né à Péronne, Pierre Mac Orlan installé à Montmartre, sera mobilisé dès le 2 août 1914, pour finir blessé le 14 septembre 1916 ici même, à quelques pas de son lieu de naissance. Démobilisé, il recevra la Croix de guerre avant d'écrire le *Quai des brumes* que Marcel Carné adaptera au cinéma puis *L'ancre de miséricorde* et la chanson *Fanny de Lanninon*, évocation de Recouvrance, mon quartier d'enfance à Brest.

L'Historial de la Grande Guerre qui nous reçoit aujourd'hui a été inauguré à l'été 1992 sur ce qui fut la ligne de front, où plus de vingt nations sont venues combattre au cours de la Première Guerre mondiale.

Parmi les plus terribles moments de ce conflit, figure la bataille de la Somme, aussi tragique que la bataille de Verdun : de juillet à novembre 1916, elle fit, toutes nationalités confondues, plus d'un million de morts, de blessés et de « disparus ».

Conçu en 1986 par des spécialistes internationaux, l'Historial met l'homme au centre des préoccupations, comparant l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni dans des domaines touchant aussi bien la vie au front qu'à l'arrière. En restituant les conditions de vie et les mentalités des soldats comme des civils, le musée permet d'appréhender l'impact d'une guerre moderne, industrielle et mondiale sur un quotidien totalement bouleversé. Sa scénographie place au centre les individus : soldats, civils, prisonniers, populations occupées, déplacées... Cette approche vise à montrer l'humanité en guerre, dans une guerre totale, affectant la société dans son ensemble.

Mais au-delà des années de guerre proprement dites, il propose aussi une réflexion sur les origines et les conséquences du premier conflit mondial. Matrice du XX^e siècle, la Première Guerre a des répercussions toujours actuelles, sur le plan géopolitique et socioculturel. L'Historial incite donc à la réflexion sur la nature de la violence et ses mécanismes.

Sa présentation de la guerre sous tous ses aspects permet la réflexion sur la paix au regard des épreuves passées et du monde actuel. Il a reçu le label « Musée de France » et

a été élu Musée Européen de l'année en 1993.

Il accueille également un Centre de recherche historique qui regroupe des spécialistes universitaires venus du monde entier, associés au musée dès l'origine. Association de loi 1901, le Centre a pour objet de promouvoir la recherche scientifique sur les causes, le déroulement et les conséquences du conflit.

Quel meilleur endroit que celui-ci pour tenir ce colloque ?

L'IHS Métallurgie a déjà évoqué la Première Guerre mondiale lors d'un débat portant sur le pacifisme et les métallos face à la guerre dont le contenu fera l'objet d'une publication très prochainement. Tout autant, les éléments de cette présente initiative, seront retranscrits et diffusés par notre institut. Si nous disposons d'un dispositif d'enregistrement de nos travaux et de la présence d'une personne chargée de la prise de notes, je me permets toutefois de vous inciter à envisager la rédaction de vos interventions afin de faciliter ce travail de compte rendu.

Ces deux nouvelles journées ont pour vocation de prolonger le travail engagé. Le centenaire du déclenchement de ce conflit majeur de l'histoire moderne fait l'objet

depuis plusieurs mois de nombreux hommages et commémorations. La CGT, par la voix de son IHS national, a tenu à être partie prenante du calendrier officiel en organisant un colloque qui se tiendra à l'hôtel de ville de Paris au mois de novembre. Je vous invite à vous y inscrire au plus tôt.

Comme pour chaque colloque de portée nationale, notre IHS métallurgie s'inscrit dans sa préparation et sa réalisation. C'est notamment pour être porteurs d'éléments spécifiques et dans le but d'enrichir cette initiative que nous avons entamé ce travail.

Cette initiative n'est donc pas un acte isolé mais plutôt une nouvelle étape de recherche et d'échange qui nous l'espérons vous incitera à la prolonger par des travaux complémentaires. Nous ne pouvons tout aborder, pourtant des thèmes mériteraient d'être mis en chantier, notamment la place et le rôle des métallos dans la poursuite de la guerre. En effet, une fois passées les premières semaines, l'évidence s'impose que cette guerre sera longue. Les armées s'enterrent et ce face-à-face suppose une autre logique et une anticipation des besoins. Dès lors, assurer l'approvisionnement en munitions et en armements devient une priorité. Il faut rapidement ré-

activer l'industrie et pour cela récupérer main-d'œuvre et compétences. L'irruption en masse des femmes dans les usines de la métallurgie, celles que l'on appellera pour partie les « munitionnettes », devrait être l'objet d'une analyse. Tout comme le retrait des ouvriers et techniciens du front pour répondre aux besoins de production. Ce dispositif de retour des métallos dans les usines portera le nom « d'affectations spéciales ». Il sera l'objet d'un ressentiment des poilus sur ceux qui échappent aux tranchées, sur les embusqués. Cette guerre sera aussi l'occasion d'un développement inespéré de certaines entreprises. La guerre sera ainsi un tournant pour de grandes aventures industrielles à l'image des usines Renault, et le départ de nouveaux secteurs comme l'industrie aéronautique. Ces bouleversements, pour certains spécifiques à la métallurgie, se sont accompagnés d'évolutions technologiques et de nombreux conflits sociaux, vaste terrain où notre regard de militants est en mesure d'apporter un nouvel éclairage en lien avec les travaux de nos amis historiques.

Mais ces quelques suggestions ne sont pas encore à l'ordre du jour.

Il y a un siècle s'ouvraient les

portes d'un enfer qui allait durer quatre années. La plus grande boucherie qui soit en dehors des délires génocidaires qui marqueront le XX^e siècle.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale est proclamée. Le lendemain, à 18h30, le pays est en guerre.

Près de trois millions d'hommes sont appelés sous les drapeaux. Pour la première fois c'est la nation qui se porte aux frontières pour défendre le territoire national. Tous les hommes de 20 à 48 ans sont mobilisables.

Il est stupéfiant, pour nous qui connaissons la suite, de constater que cette armée de plusieurs millions de citoyens s'est mobilisée dans l'ensemble avec une immense bonne volonté.

Le 4 août, Raymond Poincaré fait lire une proclamation aux assemblées : « La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eut encore été adressée [...] notre territoire a été violé. [...] Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit [...]. Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui

sont aujourd'hui fraternellement rassemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique. [...] Déjà de tous les points du monde civilisé viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison. Haut les cœurs et vive la France ! »

Après l'assassinat de Jaurès le 31 juillet à Paris, une bouffée de patriotisme a entraîné le ralliement de la gauche. La CGT annonce qu'elle met ses locaux parisiens de la rue de la Grange-aux-belles à la disposition du Service de santé des armées ; Léon Jouhaux, secrétaire général, proclame lors des obsèques de Jaurès : « au nom des organisations syndicales, au nom de tous ces travailleurs qui ont déjà rejoint leur régiment et de ceux, dont je suis, qui partiront demain, je déclare que nous allons sur le champ de bataille avec la volonté de repousser l'agresseur ». Prenant acte de ces réactions, le ministre de l'Intérieur renonce à utiliser le Carnet B, même si quelques arrestations eurent lieu dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. Toutefois des émeutes éclatent, au Havre notamment, suite à des manifestations pacifistes et à la flambée incontrôlée des prix. Des femmes manifestent, des



La cour intérieure de l'Historial © Eric BARBARA 2014

magasins sont incendiés et la ville est mise en état de siège. Car tous n'ont pas renoncé à poursuivre le combat pour la paix, à l'image des métallos CGT par la voix de leur secrétaire général, Alphonse Merrheim. Mais ces événements, contraires à l'image de « l'union sacrée » sont peu couverts par les journaux.

S'il semble incontestable que l'union sacrée a gagné, comment oser proclamer que cette France d'août 1914 puisse être l'image de la liberté et la justice pour les autres nations ?

Dès le 2 août, par crainte des réactions populaires face à la mobilisation, le gouvernement a mis l'ensemble du territoire national sous le coup de la loi de 1849. L'état de siège est proclamé.

Cette loi liberticide est la réponse de la bourgeoisie qui a eu peur lors des événements de 1848. Plus jamais ça ! Contre la populace, il n'y a qu'un seul remède : la force. Un seul salut : l'armée.

En ce mois d'août 1914, c'est donc un gouvernement démocratiquement élu qui se désengage de ses responsabilités et confie les pouvoirs de police et de justice à la hiérarchie militaire.

Les maires et préfets perdent immédiatement leurs pouvoirs de police au profit des autorités militaires ; l'armée peut ainsi interdire les réunions, pratiquer des perquisitions de domicile et faire comparaître des civils devant des tribunaux militaires (avec une procédure très simplifiée et une exécution immédiate de la sentence). La

liberté et le secret de la correspondance n'existent plus. La presse est censurée. Contrôlée avant impression, les articles jugés peu patriotiques sont interdits à la publication, laissant parfois la place à des rectangles blancs.

Au fil des jours et des semaines, le gouvernement ne cessera de répondre ou d'anticiper toutes les demandes de l'État-major qui dispose du droit de vie et de mort sur le citoyen soldat défenseur de la nation.

Les tribunaux d'exception sont adaptés aux demandes des militaires : il n'y a plus d'information préalable à leur mise en place, leur composition est réduite à trois officiers, la comparution est immédiate neutralisant la défense qui n'est d'ailleurs pas évoquée dans les décrets d'application, la possibilité de révision du jugement est supprimée, l'autorité publique ne sera plus informée avant l'exécution de la sentence. Pourtant les généraux rêvent encore de pouvoir fusiller sur place au moindre écart et n'hésitent pas à l'évoquer dans leurs échanges avec l'État-major, ce qui laisse présager que ce fut souvent le cas.



Les collections de l'Historial © R. Gauvrit

Henri Guernut, qui fut secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme et député radical-socialiste écrira : « Quand une justice érige en système le mépris des formes légales et fait de la précipitation une vertu, lorsqu'elle soumet l'esprit critique aux exigences de la discipline et condamne par ordre au nom de la nécessité, il est écrit que cette justice-là est vouée à l'erreur ; elle ne peut en vérité que rendre l'injustice comme la nuée dormante se résout en pluie d'orage. »

La messe est dite, à la patrie en danger il faut une justice de terreur et l'application est immédiate : entre août 1914 et janvier 1917, on compte plus de 20 condamnations à mort par mois et 8 exécutions. Il y aura plus de fusillés en oc-

tobre 1914 que dans les mois de mai et juin 1917, période de répression des mutineries.

Pourquoi une telle hargne, une telle précipitation ?

Il y a la crainte. L'État-major est inquiet sur la capacité de l'encadrement militaire à maîtriser une telle masse d'hommes subitement basculés de la vie civile aux nécessités de discipline et de sacrifice en situation de guerre.

Et puis rapidement la situation se dégrade et échappe au commandement militaire.

Joffre, le généralissime, n'est pas un stratège, officier du génie, parvenu aux plus hautes fonctions grâce à ses aptitudes d'adaptation au monde politique, son unique

plan de campagne se réduit à un ordre d'offensive générale.

Alors, on lance les troupes, parées de leur vieil uniforme bleu et rouge, dans des charges héroïques à la baïonnette. Pour l'État-major, la victoire est dans l'élan guerrier, la recherche du choc. L'impétuosité et l'héroïsme des soldats français vont écraser l'envahisseur.

Mais la puissance de feu est telle qu'il est presque impossible d'arriver au contact de l'adversaire. C'est un mur de feu que doivent affronter les soldats qui partent à l'assaut.

Le résultat est atroce. En cette année 1914 on compte en moyenne 2 000 morts par jour pour 900 sur les quatre années qui vont suivre. La journée la plus meurtrière de toute la guerre ne se situe pas au moment du chemin des dames, de la bataille de Verdun ou de celle de la Somme. Dans la seule journée du 22 août 1914, on comptera 27 000 morts du côté français.

Dès le 20 août, un constat s'impose, c'est la catastrophe : la bataille des frontières est perdue. Le spectre de la capitulation de Sedan se profile, c'est l'effondrement de 1870 prêt à se répéter.

Joffre va alors faire porter la responsabilité du désastre, non à lui ou à son État-major, mais aux exécutants. Les généraux n'ont pas été à la hauteur de leur tâche et la troupe a fait preuve de réticences devant la perspective du « sacrifice suprême ». L'accusation est grave et les conséquences terribles pour les soldats.

Le 21 août à 19 heures, il téléphone au ministre: « L'offensive, superbement entamée, a été enrayée brusquement par des défaillances individuelles ou collectives qui ont entraîné la retraite générale et nous ont occasionné de très grosses pertes. J'ai fait replier en arrière le 15^{ème} corps qui n'a pas tenu sous le feu, et qui a été cause de l'échec de notre offensive : j'y fais fonctionner ferme les conseils de guerre. »

Après seulement quelques semaines d'un conflit qui durera 4 ans, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, victimes d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égal que la dureté des combats, les soldats deviennent les boucs émissaires de l'incompétence des autorités supérieures. Qui peut dire le nombre de ceux qui seront exécutés dans le feu de l'action ?

Le premier condamné pour l'exemple sera fusillé le 1^{er} septembre 1914 devant le front des troupes.

Le premier d'une longue série.

Louis Leleu, musicien brancardier au 102^e RI, Croix de guerre, écrira :

« Je me suis laissé dire qu'après la guerre, des fusillés avaient été considérés comme « Morts pour la France », ce qui serait une sorte de réhabilitation. Je ne sais si cela est exact mais, quant à moi, je crois sincèrement que beaucoup de ces malheureux sont effectivement morts pour le pays, car c'est la France qui les a appelés, et c'est pour elle qu'ils se sont battus, qu'ils ont souffert là où les menait leur tragique destinée et ce n'est pas un moment de défaillance physique ou morale qui peut effacer leur sacrifice. J'ose m'incliner devant leur mémoire. Jugera qui voudra, à condition qu'il soit passé par là. »

Nous reviendrons dans la séance de demain matin sur ces sacrifiés sur l'autel de l'incompétence et de la folie guerrière.

Mais force est de constater, au-delà de toute analyse politique, économique ou sociale de cette guerre que de telles réalités justifient le

combat pour la paix que vont mener quelques hommes déterminés. Attaqués, insultés, brocardés, poursuivis, parfois condamnés et emprisonnés, ils sont aujourd'hui l'image de l'honneur et du courage, seuls défenseurs de la dignité humaine dans un monde qui semblait dans un délire de sang.

Je laisse maintenant la parole aux historiens avant qu'elle ne vous revienne. Merci de votre attention.

Claude Ven, Président de l'IHS CGT métallurgie



Pierre Outteryck © E. Barbara

Les deux années qui précédèrent la déclaration de guerre, le 3 août 1914, furent marquées par une montée en puissance du mouvement ouvrier européen et plus particulièrement de ses composantes françaises.

Dans beaucoup de pays, les organisations syndicales sont liées aux partis sociaux-démocrates. En France, non ! En 1906, lors de son congrès d'Amiens, la CGT a affirmé son indépendance, entre autres à l'égard des partis

politiques et donc de la jeune Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).

Pointons trois faits qui en France témoignent de l'influence croissante du mouvement ouvrier :

1 | Malgré le congrès d'Amiens, dès 1912, sous l'impulsion de Léon Jouhaux, la CGT décide d'organiser avec la SFIO un combat de masse contre la loi des trois ans. Voulue par les milieux nationalistes et impérialistes français, la loi des trois ans décidait d'augmenter la

durée du service militaire obligatoire. Certes, le 19 juillet 1913, la loi des trois ans est votée par les députés et le 7 août par les sénateurs. Mais la protestation demeure. Lors de son congrès du 16 au 19 octobre 1913, la majorité du parti radical maintient son opposition à cet allongement.

2 | Aux élections législatives de mai 1914, la SFIO et plus largement les députés qui ont refusé la loi des trois ans ne sont pas battus. Au contraire, la SFIO gagne plusieurs sièges. Le Président de la République,

Raymond Poincaré, ne parviendra pas à faire valider, conformément à la Constitution, son premier candidat au poste de Premier ministre, le vieux député de droite, Ribot. Il devra proposer une seconde candidature, le radical socialiste René Viviani... Bon orateur certes mais homme politique ondoyant et au caractère peu affirmé.

3 | Enfin, le mouvement syndical et plus particulièrement la Fédération des métaux, prend des positions très claires contre les dangers de la guerre, alors que Jean Jaurès, leader de la SFIO et directeur de *l'Humanité*, mène une intransigeante campagne pour la paix.

Peu importe de savoir si l'assassin de Jaurès, Raoul Villain, a été directement manipulé ! Rappelons que la droite et l'extrême-droite avait chauffé à blanc une part de l'opinion publique réclamant l'assassinat du dirigeant pacifiste. L'assassinat de Jaurès le 31 juillet, la capacité avec laquelle le gouvernement va utiliser ce meurtre prémédité pour manipuler l'opinion vont briser l'élan du mouvement ouvrier en France et en Europe.

L'importance du mouvement ouvrier, de la Fédération de la métallurgie et de ses dirigeants

Du 28 au 30 mai 1909, à la Bourse du Travail de Paris, se tient le congrès d'unité des travailleurs de la Métallurgie. Présidé par Léon Jouhaux, trésorier intérimaire de la Confédération, ce congrès rassemble 80 délégués de l'Union fédérale des ouvriers métallurgistes, 24 délégués du Syndicat de la Fédération nationale des ouvriers mouleurs et 5 représentants de la Fédération des ouvriers mécaniciens.

La nouvelle Fédération compte 15 000 syndiqués et en comptera 24 000 à son congrès de 1913. Elle est dirigée par quatre secrétaires fédéraux parmi lesquels Merrheim, Lenoir, et Blanchard. Dans ses statuts, la Fédération se situe clairement dans le combat de classe : « Deux classes bien distinctes et inconciliables sont en présence : d'un côté ceux qui détiennent le capital et qui sont des parasites ; de l'autre, les producteurs, qui sont les créateurs de toutes les richesses, puisque le capital ne se constitue que par un prélèvement effectué au détriment du travail. »

Face à cette organisation syndicale, le patronat mé-

tallurgique et minier, est bien anciennement organisé. Le Comité des Forges a été créé en 1864 avant d'être refondé en 1884 pour s'adapter à la nouvelle législation. En 1906 a été créée l'Union des industries métallurgiques et minières. Ces organisations patronales sont de redoutables machines de guerre. Elles ont créé des « caisses d'assurances contre les grèves ». Elles ont colonisé l'appareil d'État, contrôlant de nombreux parlementaires, ayant dans le gouvernement de la Belle Époque des ministres issus de son sein comme Paul Doumer. De ce fait, ni la police ni l'armée ne feront défaut pour réprimer les grévistes, souvent avec violence comme à Cluses en 1904, à Villeneuve-Saint-Georges en 1907.

En novembre 1913, le deuxième congrès de la Fédération des Métaux se réunit. Ce congrès est d'une importance capitale. Il se situe dans une période où le mouvement syndical français vit de profonds débats quant à ses orientations stratégiques. Alphonse Merrheim joue tant au niveau fédéral qu'au niveau confédéral un rôle essentiel. Il se bat en effet contre le courant du syndicalisme d'action directe et ses mots d'ordre souvent creux. Il défend dans les limites de l'époque un syndicalisme de

masse dans lequel l'éducation populaire jouerait un rôle particulièrement important.

En même temps, le syndicalisme s'organise au niveau européen et mondial. Dès 1883, les premières rencontres ont lieu entre métallos syndicalistes européens. En août 1904, se structure la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM). Son siège sera fixé à Stuttgart (Allemagne). Son premier secrétaire sera le métallurgiste allemand Alexander Schlicke. Il restera à ce poste jusqu'en 1920.

En 1910 à Birmingham (Angleterre) et en 1913 à Berlin (Allemagne) se tiennent les sixième et septième congrès de la FIOM. Alphonse Merrheim participera à ces congrès. À cette date, la FIOM compte plus d'un million de membres, la moitié est composée de syndicalistes allemands. En 1913, l'optimisme marque les débats et le congrès s'engage à mener une lutte intransigeante contre la guerre.

Déjà dès 1907, les congrès de la II^e Internationale avaient analysé les dangers de guerre et soulignaient la nécessité du rassemblement de la classe ouvrière dans la lutte pour la paix. N'oublions pas que dans ces premières années du XX^e siècle, le mouvement syndical était malgré les ef-

forts que nous avons vus peu organisés au niveau international. En revanche, excepté pour la France et les États-Unis, des délégués syndicaux siégeaient aux congrès de la II^e Internationale. En 1907, lors du congrès de Stuttgart, Jaurès analyse les contradictions du système impérialiste : « L'essence du capitalisme est de produire des guerres ; c'est la loi d'airain de la guerre, mais le socialisme peut y mettre le holà. Il dépend du prolétariat de tenir en échec les forces de brigandage et de conflit. C'est d'autant plus facile que le mobile capitaliste des guerres apparaît mieux à découvert. Le prolétariat serait criminel s'il hésitait... »

Dans son ouvrage, *Pour la CGT, mémoires de lutttes, 1902-1939*, Benoît Frachon, secrétaire général de la Confédération, donnait à lire les conclusions de ce congrès : « ... Les guerres entre États capitalistes sont ordinairement provoquées par la concurrence existant entre ces États sur le marché mondial. Chacun s'efforce en effet non seulement de se garantir des débouchés, mais encore de conquérir de nouvelles régions et dans ce domaine, c'est l'asservissement des peuples et des pays étrangers qui joue le rôle principal. Les guerres sont provoquées ensuite par les armements effectués en permanence par

le militarisme, principal instrument de la domination de la classe bourgeoise et de la sujétion politique de la classe ouvrière. »

« ... Les guerres ont donc leur racine dans la nature même du capitalisme : elles ne cesseront que lorsque le régime capitaliste cessera d'exister ; autrement dit que lorsque l'énormité des sacrifices humains et des dépenses qui découlent du développement de la technique militaire et la colère provoquée dans le peuple par les armements auront entraîné l'élimination de ce système... »

Voici brièvement les conditions dans lesquelles va s'ancre et se déployer l'action d'Alphonse Merrheim dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale.

Attachons-nous maintenant à connaître qui était ce grand dirigeant du mouvement syndical de notre pays.

De Roubaix à Paris, Alphonse Merrheim

Né le 7 mai 1871 à La Madeleine (Nord) dans une famille d'ouvriers, Alphonse Merrheim quitta l'école à l'âge de dix ans pour travailler dans une savonnerie. Sa famille s'était fixée à Roubaix. À 12 ans, il entre en apprentissage comme chaudronnier.



Les collections de l'Historial © Eric BARBARA 2014

Roubaix était à l'époque un grand pôle industriel comptant plus de 100 000 habitants, surnommée la Manchester du Nord, elle était devenue un grand centre textile. La classe ouvrière dont près de 50 % était d'origine belge, y vivait dans des conditions très difficiles. Pour des raisons de santé, À. Merrheim dut arrêter son apprentissage. À dix-huit ans, il devient tisseur. En 1890, il adhère au Parti Ouvrier Français (POF), déjà solidement implanté dans les quartiers ouvriers. Mais profondément hostile à la violence il quitte le POF au lendemain du 1^{er} mai 1891. À cette date, il est redevenu chaudronnier et multiplie les efforts pour créer le syndicat professionnel dont il fut le secrétaire de 1893 à 1904. En 1904, il arrive à Paris pour remplacer le secrétaire démissionnaire de la Fédéra-

tion du Cuivre, Bourchet. Dès lors, il œuvre pour l'unité des métallos et de leurs organisations syndicales ; l'unité sera réalisée comme nous l'avons vu au congrès de 1909 (Fédération des ouvriers en métaux et similaires de France). Il en devient un des quatre secrétaires fédéraux. Selon son camarade Lenoir, il continue à détester les « braillards et démagogues » du syndicalisme révolutionnaire.

Merrheim s'impose par son énergie et sa puissance de travail. Il se lie d'amitié avec Pierre Monatte, avec qui il crée *La Vie ouvrière*. Comme le signale Benoît Frachon, ce jeune organe syndical n'hésitait pas à multiplier les rubriques sur les luttes syndicales en Europe et à faire des analyses fines sur le syndicalisme et le capitalisme.

Dès 1904, Merrheim joue un rôle important au sein de la Confédération. Cette année-là par exemple il rend hommage au nom de la CGT aux victimes de la fusillade de Cluses. Aux congrès de la CGT, il s'oppose à Renard et aux militants du Parti Ouvrier qui veulent contrôler le mouvement syndical et l'assujettir au Parti. Il s'oppose aussi à Yvetot et à son antipatriotisme aveugle. En même temps, soucieux de la formation des dirigeants et militants, À. Merrheim étudie le mécanisme des grèves et rédige des monographies dès 1905 et 1906. En 1908, il va au-delà de ses premiers écrits. Il étudie les structures économiques : pour lui les syndicalistes ne peuvent discuter avec les ingénieurs et les patrons s'ils n'en savent pas autant qu'eux dans les domaines de la technique et de l'économie politique. Ainsi, il étudie de près le fameux Comité des Forges.

Merrheim s'engage donc dans une démarche profondément moderne et novatrice. Selon lui, le combat de classe que mènent les travailleurs ne peut se faire sans une connaissance précise du patronat et de ses choix économiques. À son sujet, Pierre Monatte, qui le connaît bien, écrira : « Personne n'a fait plus que Merrheim pour adapter le syndicalisme à la lutte contre le grand patronat moderne ».

De tout ce travail intellectuel naîtra en 1913, l'ouvrage qu'il publia avec Delaisi : *La Métallurgie, son origine et son développement. Les forces motrices* (c'est-à-dire le Comité des forges). Professeur d'histoire, proche des milieux syndicalistes, Delaisi insistait sur la nécessité de considérer les luttes ouvrières contre le patronat comme des entreprises sérieuses et dont le succès était conditionné par la connaissance approfondie des milieux capitaliste et ouvrier au moment où était lancée une grève. Il estimait que les ouvriers ont à acquérir les capacités économiques indispensables s'ils veulent transformer un jour la société.

En même temps, Merrheim étudie les nouvelles formes d'exploitation, en particulier le travail à la chaîne et le chronométrage qui se développent dans l'industrie, plus précisément dans l'automobile, sous l'influence du taylorisme et du fordisme.

Ces analyses vont largement nourrir *La Vie ouvrière* dont il est l'un des rédacteurs dès les premiers numéros de la revue fin 1909.

Merrheim, face à la guerre

Dans les cinq années qui précéderont la guerre, la CGT vit une profonde transformation ; certains parleront même de crise. Nous

assistons à plusieurs phénomènes en apparence contradictoires.

> En 1909, nous l'avons vu, s'était créée, réellement, la Fédération des travailleurs de la métallurgie, regroupant les syndicalistes de plusieurs métiers. Le même processus s'était déroulé parmi les corporations des ouvriers des bâtiments ; la puissante fédération du bâtiment était née avec ses 60.000 membres. Des organisations similaires s'étaient constituées dans d'autres branches industrielles, dans l'alimentation ou les transports...

> Dans de nombreux syndicats, comme parmi les cheminots, les dirigeants réformistes vont être écartés au profit de syndicalistes d'action directe.

> La succession de Grifuelhes va entraîner de vifs débats. Niel, de tendance réformiste, va être élu secrétaire confédéral. Mais très vite, Léon Jouhaux, issu du syndicalisme révolutionnaire, va prendre la direction de la CGT.

> Enfin, les débats autour de la loi des trois ans (prolongation du service militaire obligatoire) vont entraîner des rapprochements entre la CGT et la SFIO. Certes des oppositions demeurent comme le montrent l'intervention de

Merrheim au congrès de Toulouse. Mais celui-ci rompra en 1913 avec Delaisi qui mettait violemment en cause l'indépendance financière de *l'Humanité*, le journal de Jaurès.

Sans doute les attaques de Delaisi avaient-elles des racines profondes. Plusieurs dirigeants de la Confédération depuis 1906 avaient cherché à faire paraître un quotidien syndical. Il aurait concurrencé *l'Humanité* ; le journal de Jaurès, son ouverture à tous les courants ouvriers et syndicaux, aux coopérateurs et mutualistes gênait beaucoup de dirigeants anarcho-syndicalistes prépondérants dans la CGT.

Mais le quotidien syndical *Révolution* né à l'initiative de Pouget ne durera pas plus de 40 jours. Cet échec atteste des difficultés que vivent les vieux militants du syndicalisme révolutionnaire. Il incitera Pierre Monatte à publier une nouvelle revue bimestrielle, *La Vie ouvrière*.

Merrheim sera un des artisans de cette publication. Il y collabore tout en demeurant secrétaire général de la Fédération de la métallurgie. Sa présence donnera une aura certaine à *La Vie ouvrière*.

L'étude des mécanismes économiques y conduisit Merrheim à découvrir le choc

des impérialismes et la rivalité des puissances. Dans plusieurs articles dès le début de 1911, il considère la guerre comme imminente, elle sera, selon lui, le résultat inévitable de l'accumulation capitaliste. Ainsi au début de 1913 lors du congrès des Bourses du Travail, il attaquera sévèrement Gustave Hervé et ceux qui ne voient dans la cause d'une guerre franco-allemande qu'un conflit lié à l'Alsace-Lorraine. Pour lui, la guerre à venir sera un choc des impérialismes.

L'attentat de Sarajevo le 28 juin 1914 n'inquiète pas outre mesure le mouvement syndical comme l'indique Pierre Monatte, lui-même cheville ouvrière de *La Vie ouvrière*. Les deux numéros du mois de juillet 1914 (5 et 20 juillet) portent sur la montée des luttes en particulier en Italie. Comme nous l'avons indiqué dans notre travail personnel sur Jaurès, *Jean Jaurès, Bruxelles-Paris, le dernier voyage...*, les chancelleries elles-mêmes n'étaient pas en alerte. Et le 5-6 juillet, à Kiel, Guillaume II et François-Joseph n'envisageaient qu'un conflit limité à la Serbie et à l'Autriche-Hongrie.

Précisons que les organisations internationales du mouvement syndical étaient encore faibles. La solidarité internationale était peu évoquée

dans de nombreux congrès. La Fédération internationale des ouvriers métallurgistes avait son siège à Stuttgart et son président était profondément lié à la social-démocratie allemande, comme la très grande majorité des syndicats d'Outre-Rhin. Quant aux organisations syndicales, leur Internationale avait son bureau à Amsterdam.

Sans aucun doute, les syndicats français étaient les plus traversés par des débats concernant la guerre et la paix. Et les travaux de Merrheim avaient profondément marqué nombre de dirigeants. En Allemagne, en Angleterre, syndicats et trade-unions étaient profondément liés au SPD ou au Labor party. L'indépendance de la CGT à l'égard du Parti Ouvrier était une exception. En Allemagne, le mouvement syndical avait été profondément marqué par la politique de Bismarck visant à intégrer la classe ouvrière au sein de la société et des structures étatiques d'un deuxième Reich parcouru par la violence d'un antisémitisme qui rendait difficile la cohésion de la classe ouvrière.

Pourtant, en 1897, un syndicat autonome le FVDB avait vu le jour à Halle. Il était implanté parmi les mineurs et dans quelques usines métallurgiques de la Ruhr. Il fut

membre durant quelques années du SPD mais ses pratiques proches du syndicalisme révolutionnaire entraînèrent son exclusion. Dès le 3 août 1914, il s'opposera à la guerre ; des journaux syndicalistes comme *Die Pioneer* et *Die Frienigkeid* seront affichés dans les lieux publics. Très vite le gouvernement allemand interdira cette presse pacifiste et des organisations récalcitrantes. Dès le mois d'août, le *bourgfrieden* sera à l'ordre du jour. Le *bourgfrieden* était l'intégration complète des organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier au sein de l'appareil d'État dans le cadre d'une Union Sacrée à l'allemande. En Allemagne comme en France, les libertés démocratiques étaient suspendues, le droit de grève interdit, la censure de rigueur.

En France, à la fin du mois de juillet, l'inquiétude grandit. Mais comme le montre la lettre du 30 juillet de Rosmer à Monatte, l'organisation d'une grande manifestation le 9 août à Paris pour l'ouverture du congrès de l'Internationale Ouvrière offre une perspective de mobilisation pour la paix. Le 30 juillet en début de soirée, Jaurès avait rencontré Jouhaux et Merrheim. Ils les avaient facilement convaincus de mobiliser et de manifester le 9 août.



Les collections de l'Historial © Eric BARBARA 2014

Ici encore Merrheim était en première ligne.

Mais comme l'indique Monatte dans ses mémoires, le mouvement syndical demeurait fragile et divisé. Peu organisé internationalement, il allait s'effondrer dès le début du mois d'août. Dès le 1^{er} août, la CGT fait un communiqué en retrait par rapport aux décisions de congrès. Lors de l'enterrement de Jaurès le 4 août, Jouhaux s'exclamera : « Au nom de ceux qui sont partis et de ceux qui vont partir - dont je suis -, je déclare que ce n'est pas la haine du peuple

allemand qui nous poussera sur les champs de bataille, c'est la haine de l'impérialisme allemand ».

Le tour est joué... Silence sur les milieux d'extrême-droite français, sur les courants nationalistes et sur l'impérialisme du patronat de notre pays. Jouhaux ment, il ne va pas partir, il le sait. Les tractations ont déjà commencé entre le gouvernement Viviani, la CGT et la SFIO.

En même temps, la mobilisation a désorganisé le mouve-

ment ouvrier ; sans consigne précise, les dirigeants syndicaux ont rejoint leurs régiments et casernes. Toute la presse, y compris *l'Humanité*, fait chorus avec le gouvernement pour accepter la mobilisation et la guerre. La répression frappe des centaines de dirigeants syndicalistes. À Lille, Jules Delahaye (syndicat des métallos) et à Douai, Demambus (trésorier des métallos de Douai), sont arrêtés. Le carnet B fournit les listes de militants syndicalistes. La répression durera bien après l'été. Le dirigeant socialiste Renaudel s'en vante-

ra auprès d'un dirigeant socialiste suisse à la fin de novembre 1914. Pierre Monatte sera au début de 1915 versé des services auxiliaires dans des régiments qui seront en premières lignes durant toute la guerre.

Durant ce début du mois d'août, comme l'indique Pierre Monatte, Alphonse Merrheim hésite. Voulant maintenir l'unité syndicale, il refuse d'affronter frontalement Jouhaux et la direction confédérale. Mais dès la fin du mois d'août, il interpelle vigoureusement Léon Jouhaux ; il lui reproche son entrée au Secours national dans lequel il collabore avec les nationalistes et syndicalistes Maurras et Barrès avec Bled, responsable du Syndicat des métaux de la Seine. Quelques jours plus tard, il stigmatise Jouhaux qui a accepté un poste de commissaire à la Nation afin d'entretenir dans toute la France la flamme patriotique. Le 26 août, l'Union Sacrée était totalement scellée, Jules Guesde et Marcel Sembat entraient au gouvernement. Début septembre, Merrheim s'oppose également au départ du bureau confédéral à Bordeaux, comme le demande le gouvernement alors que les troupes allemandes marchent vers Paris. Mais, à l'inverse de Pierre Monatte, Merrheim ne démissionne pas. Soutenu par Raoul Lenoir, il accepte même de

demeurer le coordinateur de la Confédération à Paris alors que les autres dirigeants sont au bord de Garonne. Ceci montre que, quoique minoritaire, Merrheim continue de jouir d'une audience et d'une aura certaines. Une part non négligeable du mouvement ouvrier a du mal à accepter l'Union Sacrée.

Renouer des contacts internationaux

Dès l'automne 1914, les organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier cherchent à reprendre des contacts. En France, Alphonse Merrheim va être au cœur de ces premières rencontres qui vont souvent mêler des dirigeants de la II^e Internationale et de l'Internationale Syndicale. Les Pays-Bas et la Suisse qui ne participent pas au conflit vont abriter des réunions. Le mouvement syndical et les partis sociaux-démocrates de Scandinavie vont essayer de jouer un rôle de liens et de rassembleur.

Dès le mois de novembre 1914, Robert Grimm, dirigeant socialiste suisse vient à Paris. Déjà des dirigeants socialistes des pays neutres envisagent de mettre au point une réunion internationale en Suisse : ce sera la réunion de Zimmerwald qui se déroulera dix mois plus tard. À Paris, Ro-

bert Grimm rencontre les dirigeants de la SFIO totalement impliqués dans l'Union Sacrée et qui refusent de reprendre tout contact. Robert Grimm ne renonce pas ; il s'efforce de rencontrer les opposants de la Confédération et parmi eux Alphonse Merrheim. Le rôle de Merrheim sera donc double : il participe aux relations internationales qui se nouent au niveau syndical et à celles qui rassemblent des membres d'organisations politiques.

Ces rencontres sont parfois ambiguës. Une première a lieu à Londres le 14 février 1915. Il s'agit en effet d'une réunion concernant uniquement les partis socialistes du Royaume-Uni, de France et de Belgique. Merrheim ne s'y rend qu'avec beaucoup de réticences.

En revanche, en mars 1915, il prend connaissance de l'appel des socialistes minoritaires allemands : Karl Liebknecht, Clara Zetkin, Franz Mehring et Rosa Luxemburg. Cet appel est pris en compte par la Fédération des métaux et la petite Fédération des tonneliers que dirige Bourderon. Ces deux fédérations ont maintenu des contacts avec leurs adhérents dont le nombre a fortement diminué : plus de 30 000 en 1913, 14 000 à la fin de 1914, et 1 083 en 1915.

Nous avons cependant trouvé des traces de ces interventions auprès de certains militants trop âgés pour être mobilisés ou renvoyés dans des usines comme affectés spéciaux. Benoît Frachon sera de ce nombre. Le communiqué de la Fédération des métaux est explicite : « considérant que les termes mêmes de ce manifeste expriment la pensée intime des travailleurs français restés fidèles à leur idéal international ; que, par ce manifeste, les ouvriers allemands font appel à l'Internationale pour que, dans tous les pays, on les aide et qu'on travaille à une rapide conclusion de la paix. Non pas d'une paix militariste, non d'une paix avec conquête impérialiste, mais d'une paix basée sur les principes suivants : pas d'annexions, l'indépendance politique et économique de chaque nation ; le désarmement général ; l'arbitrage obligatoire ».

Ce texte ne mérite aucun commentaire : il est explicite, il tranche clairement avec les positions favorables à la guerre et à l'Union Sacrée de la direction de la Confédération et de la SFIO.

Depuis bientôt 25 ans, le 1^{er} mai est une date importante dans l'activité du mouvement syndical. Pour la première fois en 1890, dans les pays industrialisés, des centaines de milliers d'ouvriers étaient entrés en grève et

avaient manifesté. Un mot d'ordre commun : la journée de 8 heures !

Ce 1^{er} mai 1915, grèves et manifestations seront interdites. Néanmoins, la Fédération des métaux n'oubliera pas cette date. Depuis août 1914, *l'Union des Métaux*, organe de la fédération avait cessé de paraître. Alphonse Merrheim et ses camarades décident de faire réapparaître cette publication. Ce premier numéro de la guerre portera la mention « août 1914-mai 1915 ». Un appel y figure en première page. En voici le texte avant qu'il ne soit censuré : « Ce jour de 1^{er} Mai, il y aura neuf mois que, suivant les nobles, véridiques et courageuses paroles de Karl Liebknecht le 2 décembre 1914, le mot d'ordre allemand contre le tsarisme, tout comme le mot d'ordre anglais et français contre le militarisme, a servi de moyen pour mettre en mouvement les instincts les plus nobles, les traditions et les espérances révolutionnaires du peuple au profit de la haine entre les peuples... Nous avons tenu, en ce jour de 1^{er} Mai, à répéter pour tous nos militants, nos adhérents, nos organisations, nos camarades d'Allemagne et d'Angleterre, d'Autriche-Hongrie et de Belgique, et toutes les nations unies par l'Internationale, ce que nous disions, ce que nous avons déclaré dès

les premiers jours du conflit : « Cette guerre n'est pas notre guerre ».

Ce texte qui met en cause le Bureau confédéral sera censuré mais la Fédération des métaux le fait très largement circuler parmi ses adhérents et en dehors même des milieux métallurgistes. Ainsi la Fédération des métaux devient plus encore un pôle de contestation et le centre de la lutte contre la guerre.

Durant la fin du printemps et l'été 1915, les militants qui refusent la guerre préparent activement et dans une semi-clandestinité la conférence de Zimmerwald.

Zimmerwald est une petite ville suisse. La réunion s'y tiendra du 5 au 8 septembre 1915. Elle regroupe 38 délégués parmi lesquels ceux des partis socialistes des pays neutres qui s'y rendent officiellement. Sont aussi présents les délégués de partis en guerre : Russie, Italie, Lituanie et Pologne. À leurs côtés siègent des minoritaires des partis d'Allemagne et de France. Alphonse Merrheim et Albert Bourderon (de la Fédération des tonneliers) y sont aussi présents. Ils représentent les minorités pacifistes françaises : ils sont les rares syndicalistes à être venus à Zimmerwald.

Les débats sont vifs. Lénine ne parvient pas à faire adopter ses idées selon lesquelles la guerre impérialiste devrait se transformer, sous l'impulsion des prolétaires, en une guerre civile européenne, opposant les bourgeoisies à la classe ouvrière.

La conférence de Zimmerwald va avoir un impact certain, en particulier en France. Des dirigeants socialistes vont tout faire pour empêcher que les débats soient connus. La Commission administrative du Parti socialiste demande fermement à ses adhérents d'éviter tout contact avec Merrheim et Bourderon, qualifiés d'hérétiques. La direction confédérale fait tout pour étouffer leurs voix.

Mais Alphonse Merrheim et la Fédération des métaux ne cèdent pas. Ils publient une brochure relatant les travaux et les conclusions de la conférence en Suisse. L'une d'entre elles est particulièrement significative : « Cette guerre n'est pas notre guerre... Pas d'annexions, effectives ou masquées ; le droit des populations à disposer de leur sort doit être intégralement observé. Nous prenons l'engagement formel d'agir inlassablement dans ce sens, dans nos pays respectifs, afin que le mouvement de la paix devienne assez fort pour imposer à nos gouvernants la cessation de cette tuerie. »

« En dénonçant l'Union Sacrée, en restant fermement attachés à la lutte des classes qui servit de base à la construction de l'Internationale Socialiste, nous, socialistes et syndicalistes allemands et français, puiserons la fermeté de lutter parmi nos nationaux contre cette affreuse calamité et pour la fin des hostilités qui ont déshonoré l'humanité. »

Ici encore le texte est explicite. Remarquons néanmoins qu'aucune allusion n'est faite aux différents actes de fraternisation accomplis huit mois auparavant lors de Noël 1914. Plus de 100 000 soldats français, britanniques et allemands y avaient participé. Seule la presse britannique en parlera.

Alphonse Merrheim et la Fédération des métaux ont donc joué un rôle important comme ferment de la lutte contre la guerre, ils ont largement contribué à diffuser des idées pacifistes et à organiser dans des conditions difficiles ceux qui s'opposaient à la boucherie. Ils le font sur des positions de classe, évoquant l'irréductibilité de la lutte des travailleurs à tout compromis avec le patronat et les gouvernements à sa solde, comme celui de l'Union Sacrée.

En 1916, Merrheim n'obtient pas de passeport pour se rendre à Kienthal en Suisse.

Le gouvernement éprouve en effet d'importantes difficultés pour endiguer la protestation pacifiste. Il choisit la seule solution à sa portée : interdire à Merrheim de se rendre à cette seconde conférence internationale.

Pourtant dès cette année 1916, Alphonse Merrheim avait perdu de son acuité. En 1917, il soutient les propositions du président américain Wilson et se détache des oppositionnels au sein de la Confédération. Mais déjà toute l'action qu'il a menée commence à porter ses fruits ; dès 1916-1917, le mouvement ouvrier est sorti de sa léthargie, le chloroforme de l'Union Sacrée a de moins en moins d'effets. Au front, plusieurs centaines de Poilus, souvent issus des luttes ouvrières et paysannes font grève et refusent de monter au combat. À l'arrière, grèves et cessations de travail se multiplient.

Comme l'avait prévu Jaurès, la violence, la brutalité de cette guerre est en train d'accoucher de nouvelles formes de luttes et au moins en Russie d'un monde nouveau. Certes Merrheim ne s'inscrit pas dans ces nouvelles pages d'histoires mais il a contribué par ses positions en 1914-1915 à les écrire.

Pierre Outteryck, Historien



La salle du colloque © E. Barbara

> Jean-François Caré

La difficulté, c'est qu'il existe très peu d'écrits de cette époque. La Confédération et presque tous les syndicats de la CGT avaient rallié l'Union sacrée et les seuls textes se trouvent dans les parutions de la fédération de la Métallurgie. Si vous en trouvez, nous pourrions bâtir le premier document de la fédération des métaux sur la Première Guerre mondiale.

> Michel Le Gac

Je tiens à faire remarquer que la pratique de l'« affecté spécial » a longtemps concerné les ouvriers de l'industrie, notamment ceux de l'aéronautique puisque je fus moi-même concerné après mon service militaire en 1973.

Concernant le carnet B, alors que l'on assistait à une montée de l'opposition à la guerre, qui se manifesta notamment contre la loi des trois ans, puis par la poussée électorale de la SFIO lors des

législatives de 1914 sur la base de son opposition à cette loi, je trouve sidérante la façon dont les choses ont basculé après l'assassinat de Jaurès. Cela reste pour moi une énigme.

> Pierre Outteryck

Le carnet B a été mis au point une dizaine d'années avant 1914 dans le but de recenser les militants pacifistes les plus engagés (anarchistes, syndicalistes, socialistes), dont on comptait alors plusieurs milliers.

Le 30 juillet 1914, en revenant de Bruxelles, Jaurès vit le président du Conseil, Viviani, qu'il connaissait bien, et lui demanda que le carnet B ne soit pas utilisé. S'il fit cette demande, c'est parce qu'il savait que l'un des freins à la lutte est la répression, et donc la peur. Si Jaurès avait eu le temps d'obtenir de Viviani que le carnet B ne soit pas utilisé, cela aurait été un moyen de donner une nouvelle impétuosité à la lutte. C'est quelques heures après qu'il rencontra Jouhaux et Merrheim et je suis sûr que Jaurès leur en a parlé. Jaurès avait vu ce qu'était la répression, à Carmaux en 1893, dans le Nord en 1906, il connaissait la mentalité humaine.

Ce carnet B a-t-il été utilisé ? La question est compliquée. Beaucoup d'historiens ont tendance à laisser croire que tout est passé comme une lettre à La Poste, que Jaurès a été assassiné, que tout le monde est parti comme un seul homme à la bataille et qu'il n'y a pas eu besoin d'utiliser le carnet B, ce qui est faux. Outre Pierre Monatte, bien d'autres dirigeants de la CGT se sont trouvés dans l'œil du cyclone – j'ai par exemple dénombré vingt-cinq arrestations à Lille durant le seul mois d'août 1914. Il n'y a certes pas eu d'utilisation systématique du carnet B mais c'était une liste dont disposaient la police et l'armée pour réprimer

le mouvement ouvrier. Parmi les milliers de fusillés pour l'exemple, depuis le premier en septembre 1914 jusqu'à 1918, combien étaient inscrits au carnet B ? Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si dans la Chanson de Craonne, créée entre décembre 1914 et avril 1915, on parle de « sacrifiés » et de soldats en « grève », terme qui fait partie de l'histoire du mouvement ouvrier.

Cette montée des luttes ne s'observe pas seulement en France. Ainsi, lorsque Viviani et Poincaré se rendirent à Petrograd entre le 13 et le 23 juillet 1914, les faubourgs de la ville étaient en révolution, on y parlait de soviets. En Allemagne, des centaines de milliers de travailleurs manifestaient. Comment se fait-il alors que tout ait semblé basculé du jour au lendemain ? Sur ce sujet, je vous conseille de lire les mémoires de Pierre Monatte, où ce livre qui vient de sortir et qui montre des photos de Paris le 1^{er} août 1914. Vous pourrez y voir que ce ne fut pas une guerre « fraîche et joyeuse », comme le montrent les livres d'histoire. Les femmes et les hommes de l'époque étaient surtout résignés.

Pourquoi les choses ont-elles basculé de la sorte ? Je n'en sais rien. Pourquoi les bolcheviques ont-ils réussi à prendre le pouvoir les 5 et 6 octobre

1917 ? À un moment donné, les choses s'accélérent dans un sens ou dans un autre mais je demeure persuadé qu'avant de s'effondrer sous les balles de Villain, le 31 juillet 1914, Jaurès pensait encore que la guerre était évitable.

> **Louis Moret**

À-t-on senti une évolution dans le mouvement syndical français lorsque la paix a été signée entre la jeune Union soviétique et l'Allemagne, le 3 mars 1918 à Brest-Litovsk ?

> **Pierre Outteryck**

Le traité de Brest-Litovsk a été signé en deux temps : un premier texte fut signé en février, qui donne lieu à des débats au sein du jeune gouvernement bolchevique dirigé par Lénine, puis un second en mars 1918. À-t-il joué un rôle pour le mouvement ouvrier français ? Au risque de vous décevoir, non, d'abord parce que la censure était très forte, ensuite, parce que la connaissance de ce qui se passait alors en Russie était très médiocre. Certains ont écrit que cela allait entraîner plus de combats en France. C'était la propagande de la droite et du gouvernement français, conduit par Clémenceau, mais je ne pense pas que cela ait eu véritablement un impact pour le mouvement ouvrier.



La tribune du colloque © E. Barbara

> Jean-François Larosière

Lorsque j'ai commencé à travailler en 1967, les enseignants étaient soumis à une « affectation de défense », mise en place par le régime né du coup d'État du 13 mai 1958, et qui avait toujours été combattue par les opposants à ce dernier. C'était un fichage qui marquait tous les fonctionnaires, qu'ils aient fait leur service militaire ou non. Si mes souvenirs sont bons, elle a disparu mais seulement après 1980.

Deuxième réflexion : la question des droits et libertés syndicales est plus que jamais décisive. J'ai en effet subi ma première interdiction de manifester le 13 juillet de cette année. C'est dire ce qui peut se passer maintenant.

> Claude Ven

Le but des affectations spéciales était de conserver les compétences là où elles étaient nécessaires en cas de conflit. Lorsque j'ai commencé à travailler dans une entreprise de mécanique

de précision sous-traitante de l'aéronautique, j'ai moi-même signé un papier stipulant qu'en cas de conflit, je serais attaché à mon atelier pour répondre aux besoins de production de la défense nationale.

Comment se fait-il que les gens soient partis à la guerre de cette façon ? Il faut bien voir qu'à un siècle d'écart, nous mesurons bien la boucherie qu'elle a représenté mais à l'époque, les gens ne réalisaient pas. On observe chez eux une certaine stu-



J.-F. Larostère, L. Dubois, R. Gauvrit © E. Barbara

peur. Certains étaient même satisfaits d'échapper aux conditions misérables dans lesquelles ils vivaient dans leur campagne ou dans leur usine. On peut cependant se demander pourquoi, après la progression du mouvement socialiste aux élections, alors que le discours pacifiste aurait dû être écouté, les choses se sont déclenchées de la sorte.

Sur le Carnet B, je suis d'accord avec Pierre Outteryck : il y a eu des répressions, des arrestations, des révoltes mais le carnet B n'a pas été utilisé. C'est la première fois que l'on mobilisait ainsi, du jour au lendemain, plus de trois millions d'hommes. On pensait qu'il y aurait entre 15 % et 20 % d'insoumission. Face à cela, fallait-il s'appuyer sur le carnet B pour réaliser des rafles massives pour couper court à toute manifestation ? Elles n'eurent pas lieu car les choses prirent une autre tournure. Le territoire national était attaqué, l'envahisseur

était là et l'on était dans une autre logique que celle des diplomates, des responsables politiques, voire des financiers qui voulaient en découdre. L'utilisation du carnet B resta une menace très forte car on savait qu'il pouvait être utilisé sous une forme ou sous une autre mais il n'y eut pas de rafle massive.

Je rappelle que le carnet B avait été mis en place par le général Boulanger en 1886, alors qu'il était ministre de la Guerre. Si l'on parle du carnet « B », c'est parce qu'il y avait un carnet « À » qui recensait l'ensemble des étrangers vivant sur le territoire national et en âge de porter les armes. Le carnet B, lui, recensait à l'origine les Français et les étrangers soupçonnés d'espionnage mais fut réorienté vers 1907 par Clémentenceau vers les milieux anarchistes et socialistes. Il y eut un maximum de 2 800 personnes inscrites dans ce carnet et il y en avait encore 2 500 lorsque la guerre éclata.

> Laurence Dubois

J'ai cru lire qu'à Zimmerwald, Aphonse Merrheim se déplaçait avec un berger allemand pour le protéger.

> Pierre Outteryck

Je ne le sais pas mais ce n'est pas impossible. On ne s'imagine pas à quel point la propagande nationaliste de la droite et de l'extrême-droite a marqué l'opinion publique en juillet 1914. Merrheim était connu pour être un opposant à la guerre et peut-être se sentait-il menacé.

> Laurence Dubois

Le 31 juillet, Jouhaux et Merrheim rencontrent Jaurès. Le lendemain, Jouhaux est pour l'Union sacrée. Que s'est-il passé entre temps ?

> Pierre Outteryck

L'Histoire, surtout la contemporaine, oblige souvent à faire des raccourcis. J'ai si-

gnalé combien au mois de juillet, la guerre ne paraissait pas être un danger. On observe même une certaine sérénité et ce n'est qu'à partir du 24 juillet que les choses commencent à s'emballer. Dans le même temps, le mouvement syndical français et international avait des fragilités et la droite, l'extrême droite et le patronat avaient des leviers pour faire éclater tout cela.

Dès le 1^{er} août, la déclaration de la Confédération est beaucoup plus ambiguë que les textes des Congrès. Le 3 août, c'est la déclaration de guerre et l'invasion de la France. Aujourd'hui, la communication est facile mais à l'époque, il n'y avait ni radio, ni télévision. Les choses ont basculé dans un sens mais elles auraient aussi pu basculer dans l'autre. Cela me fait penser à ces vers d'Aragon : « Rien n'est jamais acquis à l'Homme, ni sa force ni sa faiblesse ». On met aussi en avant le rôle des masses mais on a souvent sous-estimé la place de certains hommes, en particulier Jean Jaurès, avec tout ce qu'il représentait en termes de capacité de rassemblement et de réflexion. Tout cela nous amène à réfléchir au rapport de l'individu aux masses.

> Hervé Francois

Nous avons des témoignages qui montrent que dans certains villages, lorsque le tocsin s'est mis à sonner, des gens sont accourus en demandant contre qui la guerre était déclarée.

> Jean-François Caré

Il y a des batailles perdues par des institutions historiques. Je pense par exemple à la séparation de l'Église et de l'État, en 1905, qui constitua une modification profonde de la société française et par lequel la droite française a perdu un appui considérable. Il y eut aussi la catastrophe de Courrières, qui entraîna l'arrêt de la production charbonnière pendant plusieurs semaines en 1906, puis la répression des mineurs. Si l'on regarde les changements profonds qui ont précédé la guerre, ceux qui dirigeaient le pays n'étaient pas sûrs de ce qui allait arriver : comment la population française aurait-elle réagi si tous ses droits avaient été suspendus et que le pouvoir avait été confié aux militaires ?

> Jean Cadet

Si les hommes ont été mobilisés en août 1914, les femmes les ont remplacés dans les usines. Quelle a été la position de la CGT vis-à-vis de ce nouveau prolétariat ?

Concernant l'attitude du peuple, j'ai été effaré de voir hier, dans un documentaire télévisé, les millions de personnes qui ont assisté, joyeuses, aux discours enflammés de Mussolini et de Hitler. Sont-ce les mêmes qui ont pendu Mussolini et sa maîtresse par les pieds en 1945 ? On peut donc s'interroger sur la versatilité des foules.

Pierre Outteryck nous a aussi parlé d'une rencontre qui a eu lieu entre Jaurès, Merrheim et Jouhaux en vue de préparer une manifestation pour le 9 août 1914 ? Jaurès ayant été assassiné le 31 juillet, cette proposition a-t-elle eu une suite ?

> Pierre Outteryck

Quelle était l'idée des trois hommes ? Une réunion du bureau de l'Internationale ouvrière se tint à Bruxelles le 29 juillet et se termina par un très grand meeting durant lequel Jaurès lança, devant plusieurs milliers de travailleurs belges, un appel pour la paix. Ce qui est extraordinaire, c'est sa vision très moderne de la vie politique. Il s'ancre sur la mobilisation de la classe ouvrière mais rappelle qu'il y a aussi des hommes et des femmes qui ont une conscience, en particulier des chrétiens, des protestants et des catholiques. Il les interpelle en leur deman-



dant comment ils peuvent laisser perpétrer une horreur telle que la Première Guerre mondiale.

Que s'est-il dit au bureau de l'Internationale ouvrière ? Ses membres ont d'abord rappelé le rôle et la place de la classe ouvrière. Ils ont ensuite constaté que les travailleurs autrichiens n'avaient pas réussi à empêcher la guerre puisque l'Autriche venait de déclarer la guerre à la Serbie. Un congrès de l'Internationale ouvrière était également prévu à Vienne le 15 août. L'Autriche étant en guerre, l'idée était de rapprocher ce congrès de huit jours et de le tenir à Paris. C'est là que Jaurès émit l'idée d'organiser une très grande manifestation qui aurait conduit les manifestants jusqu'aux portes du congrès. Il intervint donc auprès de Merrheim et de Jouhaux et cela fut annoncé

dans *l'Humanité* du 31 juillet. Mais l'assassinat de Jaurès, puis la déclaration de guerre, firent qu'il n'y eut pas de congrès de l'Internationale ouvrière à Paris le 9 août, et donc pas de manifestation.

Sur la place des femmes, sauf dans certains cas très précis, la plupart du temps, les dirigeants de la CGT demandèrent aux femmes de ne pas adhérer. Le mouvement syndical a donc accepté que les femmes soient moins bien payées en 1914. N'oublions pas que la place des femmes dans le mouvement syndical reste encore aujourd'hui un combat. Mais cela n'empêcha pas ces femmes de faire grève, dans les entreprises de textile, de la métallurgie de la région lyonnaise et de la région parisienne, apportant ainsi leur pierre aux luttes de la classe ouvrière. Il ne faut pas oublier non plus que le

22 novembre 1918, un décret gouvernemental demanda aux patrons de réembaucher tous les soldats démobilisés, quitte à mettre les femmes à la porte. Dans l'histoire des femmes, la guerre ne fut qu'une parenthèse mais elle leur a aussi permis de montrer leurs possibilités et de se battre.

> Jean-François Larosière

Globalement, dans l'histoire sociale, la grande période du travail des femmes se situe avant 1914. Il y eut ensuite un creux durant l'entre-deux-guerres et ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que l'on assista à une augmentation du nombre de femmes dans les entreprises.

Qu'en est-il du mouvement syndical face à la guerre ? Cette question a été considérablement occultée dans

les ouvrages sur la Première Guerre mondiale. Dans les grands médias, le silence sur cette question est presque total. On a même parfois vu un Jaurès vidé de son contenu anti-impérialiste et pacifiste.

Ce qui me frappe également, c'est que les enjeux politiques, sociaux et économiques de la Première Guerre mondiale ont eux aussi été largement occultés. De ce point de vue, la CGT a tenu un colloque extrêmement important le 17 juin dernier autour de Jaurès et de la place du mouvement syndical. Il y a eu aussi à l'université Paris-Est-Créteil un colloque international extrêmement important sur cette question.

Après l'assassinat de Jaurès et la déclaration de guerre, ceux qui, en France, s'opposèrent à la guerre furent des syndicalistes, en particulier Merrheim et Bourderon, du syndicat des tonneliers, alors que dans tous les autres pays, c'étaient des socialistes.

Mais il faut aussi bien mesurer les effets politiques de l'Union sacrée, avec le vote des crédits de guerre par les socialistes et leur entrée au gouvernement, à commencer par Guesde, le fondateur du parti ouvrier français. À partir du 3 août 1914, l'État va occuper une place croissante dans la vie économique du

pays, avec des dirigeants syndicalistes et socialistes qui joueront un rôle extrêmement important dans son organisation économique et sociale, à l'image d'Eugène Thomas, sous-secrétaire d'État à l'artillerie et aux munitions, qui instaura entre la CGT et l'État des rapports de collaboration et non plus de confrontation, fondés sur la notion de négociation. L'Union sacrée marqua donc considérablement les relations entre les syndicats et l'État.

Au niveau international, l'opposition à la guerre est essentiellement le fait de partis socio-démocrates. Le parti social démocrate de Russie, par exemple, est opposé à la guerre, tant sa faction bolchevique que menchevique. En revanche, la social-démocratie allemande, qui est la référence politique du mouvement syndical, bascule elle aussi dans l'Union sacrée.

L'originalité française, c'est que l'opposition se trouve dans le mouvement syndical, autour de la fédération de la Métallurgie. Elle se manifeste par exemple dans l'organe de la Métallurgie le 1^{er} mai 1915 ou lors de la conférence nationale de la CGT du 15 août 1915, où Merrheim et Bourderon déposent une motion invitant la CGT à « participer à toute action prolétarienne pour la paix ayant

pour bases principales la libération des territoires envahis (y compris la Belgique), pas d'annexion sans consultation des populations intéressées, l'indépendance politique et économique de chaque nation, le désarmement et l'arbitrage obligatoire ». Cette motion recueillit 27 voix contre 79 pour celle du courant majoritaire, emmené par Jouhaux, et 9 abstentions.

Cette conférence déboucha sur la participation, début septembre 1915, de Bourderon et Merrheim à la conférence internationale de Zimmerwald, dont ils signèrent l'appel et où Lénine s'opposa à la position majoritaire en proposant de transformer la guerre impérialiste en guerre révolutionnaire.

Bien sûr, ce mouvement syndical opposé à la guerre en France eut ses limites. Merrheim finit par rejoindre la ligne wilsonienne et non celle de la transformation révolutionnaire, cette ligne qui conduira à la création de la Société des Nations et à cette paix, issue des traités de Versailles et de Sèvres, qui n'en sera pas une.

> Norbert Boulanger

Nous n'avons pas trop parlé des buts de guerre. C'était surtout une guerre impérialiste, pour un nouveau partage du Monde et des colonies. Pouvons-nous en dire quelques mots ?

> Jean-François Larosière

Il ne faut effectivement pas oublier les buts de guerre, qui furent dénoncés par l'Internationale avant même l'éclatement du conflit. Chaque crise internationale survenue avant la Première Guerre mondiale était en effet liée à la question impérialiste. Vu la faillite de la seconde Internationale, la question intéressante pour moi est celle de la place tenue par les syndicalistes en France, qui n'étaient pas liés à l'appareil d'État et gardaient leur indépendance. Ils pensaient que le mouvement ouvrier devait se battre, mais peut-il y avoir une paix sans transformation économique et sociale ? Ce fut la question posée par Lénine à Zimmerwald.

> Jean-François Caré

Peu de personnes connaissent effectivement les raisons de cette guerre. Il faut donc rappeler que les puissances européennes de l'époque (France, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal...) s'étaient constitué des em-

pires coloniaux pour se développer en pillant les richesses des pays qui n'étaient pas encore développés. Or l'Allemagne n'avait pas d'empire colonial car cet État s'était constitué beaucoup plus tardivement que les autres. On peut également noter que les grandes entreprises qui étaient à l'origine du conflit ont survécu à la guerre et ont continué ensuite à piller les pays colonisés.

> Pierre Outteryck

Cette question appelle des réponses à plusieurs entrées.

On peut d'abord citer la question des nationalités, avec deux contentieux majeurs : les Balkans et l'Alsace-Lorraine.

Il y a ensuite un conflit sur l'accaparement des richesses mondiales, avec une Allemagne qui ne s'est pas constitué d'empire colonial à la fin du XIX^e siècle et qui désire accroître sa part du « gâteau ».

Le troisième facteur tient aux luttes internes du système capitaliste qui commence à se financiariser, avec par exemple la volonté de la Russie de s'accaparer les richesses du sous-sol ukrainien ou les conflits entre capitaux français et allemand dans l'empire ottoman.

Le quatrième point est la montée des luttes ouvrières dans toute l'Europe et l'accroissement des potentialités du mouvement ouvrier. Pour certains, pendant que les ouvriers étaient à la guerre, ils ne passaient pas leur temps à être en lutte dans les usines.

> Jean-François Larosière

Merrheim était un observateur très attentif des entreprises car il pensait qu'il fallait avoir des analyses solides pour partir à la bataille. J'ajoute que la financiarisation du capital est l'une des caractéristiques de l'impérialisme. Cela éclaire d'ailleurs les raisons de l'intervention des États-Unis dans la guerre. Jusqu'en 1913, la balance commerciale des États-Unis était bénéficiaire mais à partir de 1914, ses bénéfices financiers devinrent plus importants que ses bénéfices commerciaux. C'est cette notion d'impérialisme qui nous permet de bien comprendre les fondements même de la guerre.

JEAN LODS, *HOMMAGE À JEAN JAURÈS, 1959*, NOIR ET BLANC, 20 MIN.



Un extrait du film projeté © E. Barbara

Cette soirée consacrée à Jean Jaurès s'inscrit dans le cadre des commémorations organisées pour le centenaire de son assassinat. Cet anniversaire s'est traduit par une multitude d'initiatives et de parutions : des colloques, des expositions, des débats, des ouvrages sont venus alimenter les connaissances que nous avons de cette figure incontournable du socialisme.

Mais, en ces temps d'austérité et de démantèlement des conquêtes ouvrières, les

récupérations politiques sont légion, que l'on songe à Sarkozy qui s'estimait en 2007 être « l'héritier de Jaurès » ou plus récemment d'Hollande ou de Valls qui n'ont pas hésité à invoquer Jean Jaurès pour justifier le Pacte de responsabilité.

Il est apparu nécessaire – si ce n'est incontournable – à l'Institut d'histoire social de la métallurgie d'aborder la figure de Jean Jaurès durant ce colloque consacré à la Première Guerre mondiale. Son assassinat, quelques jours avant le déclenchement de

ce qui fut la Grande guerre, symbolise en quelque sorte la disparition de l'espoir d'une paix politique et signifie, pour une majorité de dirigeants syndicaux et politique, le ralliement à l'Union sacrée.

À l'occasion de cette soirée, nous avons choisi de vous projeter un documentaire qui servira de point de départ à un débat et à une réflexion collective sur l'action et l'héritage de Jean Jaurès.

Le choix s'est porté sur le court-métrage de Jean Lods

intitulé *Hommage à Jean Jaurès* et projeté pour la première fois en 1959. Avant de vous en présenter rapidement le contexte, je vous signale qu'il peut être librement visionné, ainsi que d'autres films de Jean Lods, sur le site internet de Ciné-archives, l'association qui gère le fonds audiovisuel du Parti communiste et d'autres organisations du mouvement ouvrier et démocratique. Riche de plus de 1 200 films, l'association propose d'en visionner pas moins de 650, une vraie mine d'or !

> À propos du réalisateur

Né en 1903, Jean Lods commence à s'intéresser au cinéma dans les années vingt. En 1928, il participe à la fondation du ciné-club « Les Amis de Spartacus » qui programme de nombreux films d'avant-garde soviétique pour contourner l'interdiction faite par le gouvernement depuis 1927.

Au tournant des années 1930, Jean Lods se lance dans la réalisation de courts et de moyens-métrages documentaires, puis séjourne trois ans en URSS, de 1934 à 1937, où il réalise *Odessa*. De retour en France, il s'investit à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR). C'est pendant l'entre-deux-guerres que Jean Lods devient membre du PCF.

Gravement blessé au début de la Seconde Guerre mondiale, Jean Lods reste en zone Sud. Il rejoint le Centre artistique et technique des Jeunes du Cinéma, à Nice, structure qui migre ensuite à Paris et prend le nom d'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC). Il y assure un « cours de technique cinématographique » et occupe le poste de directeur général adjoint de 1943 à 1952. Cette école a constitué un vivier de jeunes réalisateurs communistes dont bon nombre ont été embauchés par la télévision à partir de la fin des années cinquante. Le célèbre critique et historien du cinéma, Georges Sadoul y a enseigné.

Dans les années 1950 et 1960, Jean Lods réalise plusieurs courts-métrages pour le PCF : en 1955, *Hommage à Albert Einstein*, en 1959 *Hommage à Jean Jaurès*, en 1959 *Henri Barbusse*, *Les Hommes véritables*, en 1964 *20 000 matins* à l'occasion du 60^e anniversaire de *L'Humanité* et enfin *Maurice Thorez*. En 1969, il entreprend un dernier film biographique, *Romain Rolland*, avant de décéder en 1974.

Notons également que le cadreur du film n'est autre qu'Albert Viguier, que l'on trouve déjà sur le tournage de *Jour se lève* de Marcel Carné, avec Jean Gabin, Arletty

(1938) ou encore de *Fanfan la Tulipe* de Christian-Jacque avec Gérard Philippe (1951). De même, la voix off est celle de Roger Pigaut, acteur et réalisateur, qui joua notamment le rôle d'Antoine, dans *Antoine et Antoinette* de Jacques Becker (1947). C'est le titre de ce film qui donna le nom au mensuel « féminin » de la CGT, *Antoinette*, de 1955 à 1990.

> À propos du film

Ce film, projeté pour la première fois en 1959 à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, retrace, à partir d'images d'époque, la vie et la carrière politique de Jean Jaurès.

Il illustre son engagement dans le mouvement ouvrier, l'affaire Dreyfus et le pacifisme, à la veille de la Première Guerre mondiale. Le film s'ouvre sur une première séquence présentant des images tournées en 1959 du cortège qui se rend du siège de *L'Humanité* jusqu'au café du Croissant, devant lequel Jacques Duclos prononce une allocution à la mémoire de Jaurès. Sur les images du cortège, en voix off, Daniel Renoult, secrétaire de Jaurès, raconte son assassinat.

Ce film s'inscrit dans la tradition cinématographique

du Parti communiste qui s'est saisi, dès l'entre-deux-guerres, des possibilités offertes par le cinéma pour diffuser une culture communiste et militante à large échelle et pour résister à l'idéologie dominante, notamment nord-américaine après la Seconde Guerre mondiale. Ce film s'inscrit également dans une approche du Parti communiste qui valorise après-guerre une histoire politique centrée sur les grandes figures, les « héros », dans un but pédagogique.

Après ces quelques précisions, place au film !

> Repères biographiques sur la vie de Jean Jaurès

- **3 septembre 1859.** Naissance de Jean Jaurès à Castres.
- **1876.** Internat au collège Sainte-Barbe à Paris.
- **1877.** Lycée Louis le Grand à Paris.
- **1878-1881.** École normale supérieure.
- **1881.** Agrégation de philosophie.
- **1881.** Professeur de philosophie au lycée d'Albi.
- **1883.** Maître de conférence à la faculté de Toulouse.
- **1885.** Élu député du Tarn sur la liste républicaine.
- **1887.** Premier article dans *La Dépêche du Midi*.
- **1889.** Défaite aux élections législatives.
- **1890.** Élu conseiller municipal de Toulouse, chargé de l'éducation publique.
- **1892.** Soutenance de deux thèses en philosophie à la Sorbonne.
- **1892.** Première rencontre avec Jules Guesde.
- **1893.** Élu député socialiste indépendant de Carmaux.
- **1896.** Ouverture de la Verrière ouvrière et coopérative d'Albi.
- **1898.** Jaurès dépose au procès de Zola.
- **1898.** Il devient directeur de *La Petite République*.
- **1898.** Rédaction de *L'Histoire socialiste de la Révolution française*.
- **1899.** Parution de l'ouvrage *Les preuves clamant l'innocence de Dreyfus*.
- **1903.** Jaurès est élu, pour un an, vice-président de la Chambre des députés.
- **1904.** *L'Humanité* débute sa parution.
- **1905.** Création de la SFIO.
- **1910.** Dépôt de loi sur L'Armée nouvelle.
- **31 juillet 1914.** Assassinat de Jean Jaurès.
- **1924.** La dépouille de Jaurès est transférée au Panthéon.



E. Tellier, J.-F. Caré, P. Outteryck, C. Godart, L. Dronval © E. Barbara

> Louis Dronval

Quand on voit les socialistes d'aujourd'hui qui, après avoir rendu hommage à Jaurès bombardent l'Irak, tout en prônant la rigueur, cela fait réfléchir. Dans le même temps, on voit bien les difficultés que nous rencontrons pour organiser des rassemblements pour la paix. Récemment, un camarade de l'UFR rappelait que la France est actuellement engagée dans cinq conflits et nous n'arrivons pas à mobiliser sur ces questions. Que sommes-nous en capacité de faire pour mobiliser en faveur de la paix ?

> De la salle

Pour moi, Jaurès est la révélation de l'année. Je me suis rendu compte de son importance parce que cela faisait un moment que je m'intéressais à l'histoire du mouvement ouvrier et ce que je retiens de son apport, c'est le concept de l'évolution révolutionnaire. C'est la chose la plus importante qu'il nous ait apportée et qui gagnerait le plus à être connue aujourd'hui car

ce concept coupe court au conflit entre réforme et révolution. À l'occasion de la visite du préfet dans sa classe, le professeur choisit Jaurès pour prononcer une allocution dans laquelle il fit l'éloge de l'éducation dans la République. Ce discours est écrit dans un français si académique, par un élève de 14 ou 15 ans, qu'il a fallu que je m'y reprenne à plusieurs fois pour le comprendre. J'ai aussi découvert, dans le livre de Gilles Candar et Vincent Duclert, que quand il rentrait chez lui d'une journée très chargée, Jaurès lisait Platon et Virgile, Kant ou Hegel dans le texte pour se détendre.

> Emeric Tellier

Avec Jaurès, nous faisons face à une figure passionnante et nous ne pouvons qu'être étonnés par la fraîcheur d'un grand nombre de ses écrits. On imagine aussi, en voyant les photos de lui au milieu de foules immenses, quelles furent ses qualités d'orateur. Au-delà de cela, il a été reconnu comme un historien et un philosophe exceptionnel.

Les 5 000 pages et 30 millions de mots qu'il a écrit donnent une idée de l'ampleur du travail qu'il a fourni tout au long de sa vie, sur des sujets extrêmement variés : économie, histoire, philosophie, relations internationales – même s'il avait des illusions sur la capacité civilisatrice de la France à l'égard de ses colonies. Il faut profiter de la réédition de ses écrits pour prendre conscience de la richesse de sa pensée.

> Jean-François Caré

Ce qui me frappe chez Jaurès outre sa culture considérable et son intelligence hors norme, c'est son évolution au contact des dirigeants syndicaux et des mineurs de Carmaux, qui lui feront découvrir la lutte des classes et prendre position en faveur du prolétariat. C'est sur cette base ouvrière qu'il s'appuya ensuite pour construire son identité politique et proposer le rassemblement d'un grand parti socialiste en France, capable de changer quelque chose à la situation du prolétariat.

> Pierre Outteryck

Il faut bien voir d'où part Jaurès. Il vient d'une famille complexe. Sa mère a une petite fortune et son père est ce que l'on peut appeler un déclassé, mais l'un de ses oncles sera ministre de la République en 1889. Quand il entre à la chambre des députés en 1885, tout le monde pense que sa carrière de républicain modéré est toute tracée. Il s'intéresse alors très vite aux mineurs, mais aussi – parce qu'il vient d'un milieu paysan – aux ouvriers agricoles, aux métayers, aux « petites gens », à qui il parlait en occitan. Jaurès est un homme du terroir et c'est son contact avec la paysannerie et les travailleurs de Carmaux (mineurs et verriers) qui lui font réaliser qu'être républicain ne suffit pas, puis l'amènent à choisir le socialisme.

Lorsqu'il est réélu député en 1893, il sait qu'en ouvrant la verrerie à Albi et en y faisant venir les verriers de Carmaux, il perdra son siège, mais il le fait pour l'honneur des ouvriers. Connaissez-vous un homme politique qui serait prêt à se battre ainsi pour des ouvriers au risque de perdre son siège ?

En 1906, au moment de la catastrophe de Courrières, Jaurès explique qu'elle n'est pas le résultat de la fatalité ou de l'incompétence des

ingénieurs mais de la rapacité des patrons de la mine qui ne s'étaient pas préoccupé d'un incendie survenu trois semaines auparavant et qui avaient fait fermer les bouches d'aération 48 heures après la catastrophe afin de préserver le gisement. Il arrive alors à faire voter par la Chambre des députés la nationalisation des mines de Courrières.

Dans les années 1970, je voyais en Jaurès un gentil pacifiste, un bel humaniste, mais mon professeur de faculté m'a fait comprendre que c'était un grand dirigeant révolutionnaire, doté de cette capacité à établir un lien entre bataille pour le présent et transformation sociale.

Dernière chose : à l'issue de son procès en 1919, l'assassin de Jaurès fut acquitté. Or qui défendait Jaurès ? Marcel Sembat, qui fut ministre le 26 août 1914 dans le cadre de l'Union sacrée et l'on peut s'interroger sur sa plaidoirie. Mais le combat était difficile car à l'époque, les maires qui souhaitaient donner le nom de Jaurès à une place étaient encore condamnés.

Gardons en tête le parcours de cet homme, qui l'a vu commencer modéré pour finir révolutionnaire, et sa capacité à être ancré dans le réel pour transformer le quotidien et préparer l'avenir.

> Jean-François Larosière

Je tiens à souligner que l'œuvre d'historien de Jaurès est considérable, notamment son histoire socialiste de la Révolution française. Il a donné naissance, avec d'autres historiens tels que Georges Lefebvre, à un ensemble de travaux qui compteront dans le renouvellement de la conception de cet acte majeur qu'est la voie révolutionnaire de la révolution bourgeoise. Ce mouvement de la paysannerie, ce mouvement de lutte de classe antiféodale a commencé bien avant le 14 juillet 1789 et va se poursuivre pendant tout le XIX^e siècle. Or on ne peut pas comprendre la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* si on ne voit pas le mouvement qui s'est mis en œuvre et sur lequel Jaurès a travaillé.

Sa liaison avec le syndicalisme sur la question pacifiste me paraît elle aussi fondamentale. C'est en effet par son dialogue avec les syndicalistes sur la question de la lutte des classes qu'il peut être pacifiste. Cela le place très haut et fait de lui un révolutionnaire.

> Claude Godart

Jean Jaurès a eu la chance de pouvoir s'appuyer sur un mouvement social important. À l'époque, on parlait de la verrerie d'Albi ; aujourd'hui, des salariés créent des Scop pour sauver leur activité. Les mineurs de Carmaux se sont battus et des pans de l'industrie continuent à se battre aujourd'hui. Le problème, c'est que nous n'arrivons pas à nous appuyer sur ce mouvement social. À l'époque, les militants étaient nombreux et allaient de l'avant, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons besoin de personnes qui manient les foules en nombre beaucoup plus important qu'aujourd'hui.

> Emeric Tellier

Nous avons regardé plusieurs documentaires avant de sélectionner celui-ci. Dans l'un d'entre eux, un paysan racontait que Jaurès commençait ses conversations en français, pour leur montrer qu'il ne les sous-estimait pas, avant de passer à l'occitan. Cela me semble être révélateur de la relation qu'entretenait Jaurès avec les milieux ouvriers et paysans. On voit aussi le grand écart qu'il était capable de réaliser entre ses écrits et sa simplicité dans la vie quotidienne.

> Claude Ven

Que devient Jaurès aujourd'hui ? Il n'est pas une ville qui n'ait pas une rue, un boulevard ou une avenue à son nom mais pour le commun des mortels, ce nom n'est pas toujours très parlant. C'est une icône à laquelle se réfère même Nicolas Sarkozy. Il y a donc une confusion sur ce que peut être Jaurès.

Ce qui m'impressionne le plus, c'est que Jaurès est un homme extrêmement brillant. C'est un grand intellectuel, qui lisait le grec, le latin et l'allemand dans le texte, mais c'est aussi quelqu'un qui accepte d'apprendre auprès des ouvriers. Ce qu'il a appris durant ses études compte autant que ce qu'il a appris auprès des ouvriers. S'il a eu ce cheminement intellectuel, c'est parce qu'il a accepté de se remettre en cause et d'intégrer tout ce qu'il a vécu, en étant attentif aux réalités des gens, ce qui est particulièrement rare chez un intellectuel. Il ne prétendait pas aider la classe ouvrière grâce à son savoir mais s'est mis à son service.

La question est maintenant de savoir ce que nous pouvons faire pour valoriser cette dimension de Jaurès et l'ensemble de ses combats. Quelques ouvrages récents vous aideront à mieux saisir sa

personnalité, en particulier le numéro spécial de *L'Humanité Dimanche*, *Jaurès Actuel* et *Jaurès, la CGT, le syndicalisme révolutionnaire et la question sociale*.

LES FUSILLÉS "POUR L'EXEMPLE"



E. Tellier © E. Barbara

Il est difficile de se représenter, même à un siècle de distance, l'horreur et les privations vécues par les soldats envoyés au front. Dix-neuf millions de personnes y ont perdu la vie, dont 1,4 million pour la France. Pour ne donner qu'un exemple, les 300 jours de la bataille de Verdun en 1916 ont tué 300 000 hommes – l'équivalent d'une ville comme Nantes – et en ont blessé 400 000 autres. Un véritable déluge de feu – plus de cinquante millions d'obus de tous calibres – s'est abattu sur un espace grand

de quelques dizaines de kilomètres carrés. La bataille de la Somme fit quatre fois plus de victimes en deux fois moins de temps.

Ces quelques chiffres appellent une remarque : comment les soldats ont-ils tenus quatre longues années ? Comment ont-ils affronté la boue, le froid, les sifflements d'obus, les rafales sinistres des mitrailleuses, l'omniprésence de la mort, la peur des assauts ? Dans quelle mesure ont-ils obéi, accepté l'inacceptable ?

Les débats entre historiens sur cette question sont aujourd'hui encore particulièrement vifs. Trois positions se sont dessinées : la première met en avant l'acceptation par la contrainte, la peur des représailles. Cette explication ne peut toutefois expliquer à elle seule l'engagement de millions d'hommes pendant tant d'années. La seconde invoque un consentement fondé sur une culture de guerre, un patriotisme partagé par tous. Là encore, les différents courants pacifistes, l'absence de

liesses à l'occasion du départ des soldats, témoignent des limites de cette explication. La troisième privilégie un faisceau de facteurs : culturels, sociaux, relationnels, institutionnels. L'accomplissement du devoir de soldat serait le fruit d'une éducation reçue par la famille, l'école, la religion, des attentes venues de l'arrière, des camarades de combat qu'il ne faut pas trahir, du discours patriotique et nationaliste relayé par la presse, de la nécessité de défendre son pays et ses proches contre une puissance allemande désignée comme responsable de la guerre .

Dans les faits, les réactions des soldats face à l'horreur de la guerre ont été variées et variables dans le temps. Certains ont pu trouver du réconfort dans la religion, d'autres dans l'humour et dans les divertissements, certains enfin dans le fatalisme ou l'indifférence. De nombreuses pratiques d'évitement ont cependant été mises en œuvre pour échapper au quotidien infernal des tranchées : la recherche d'un « filon » – c'est-à-dire une place tranquille en arrière-ligne ; la mutilation volontaire – la « fine blessure », c'est-à-dire celle qui éloigne des champs de bataille – ; la désertion ; le suicide ; l'observation de

trêves tacites avec l'ennemi, voire la fraternisation et enfin le refus collectif d'attaquer, la « grève de la guerre ».

La réponse du commandement militaire à ces pratiques fut celle de la répression, avec un spectre de sanctions particulièrement large. Si, dans bon nombre de cas, le châtement fut celui d'un retour en première ligne assorti d'une peine de prison, certains furent condamnés à mort puis exécutés. Ce sont ces « soldats qui ne sont pas morts pour la patrie mais par la patrie ! », selon les mots de la petite-nièce de Paul Van den Bosch, soldat belge fusillé, qui seront au centre de cette intervention.

Les « fusillés » par l'armée française

On recense entre 140 000 et 200 000 affaires devant les juridictions militaires entre 1914 et 1918. Parmi elles, on compte 2 500 condamnations à mort pour 727 exécutions. Il s'agit d'une estimation basse, dans la mesure où les dossiers judiciaires n'ont pas tous été conservés par les archives et que ne sont pas recensées ici les exécutions sommaires de soldats sur le champ de bataille par leurs officiers. Ce dernier élément est important, dans la mesure où bon nombre de soldats victimes d'exécutions sommaires ont

été soit portés disparus, soit officiellement « morts pour la France », c'est-à-dire tués par l'ennemi, ce qui rend toute estimation hasardeuse.

Ces chiffres sont importants, si on les compare à ceux d'autres armées engagées : 330 pour l'armée anglaise, 750 pour l'armée italienne, 48 pour l'armée allemande (le chiffre est suspect pour les historiens), 11 pour l'armée américaine. Seule l'armée australienne, au prix d'une discipline de fer et en raison de sa composition de volontaires, ne revendique aucun fusillé « pour l'exemple ».

L'essentiel des exécutions se concentre entre août 1914 et décembre 1915 avec l'exécution effective de 495 condamnations à mort. Parmi celles-ci, deux cents ont été effectuées durant les cinq premiers mois du conflit. L'explication réside dans la situation catastrophique vécue par l'armée française au cours de ces premiers mois. Contrainte de reculer dans le plus grand désordre face à l'offensive allemande, l'armée obtient du gouvernement la proclamation de l'état de siège et la remise en place des conseils de guerre spéciaux – les cours martiales. Cette justice, sommaire et rapide, doit réprimer brutalement l'indiscipline, par une plus grande sévérité

dans les poursuites et dans l'exécution des peines. La fin de la guerre de mouvement oblige cependant le commandement à réintroduire quelques garanties pour les accusés et limiter l'arbitraire. À la fin de l'année 1915, leur disparition est proposée par le Parlement et actée en avril 1916. Le niveau d'exécution reste compris entre 10 et 20 par mois entre avril et octobre 1916, avant de tomber en dessous de dix par mois (exception faite du mois de juin 1917, avec 26 exécutions). On ne recense plus « que » dix-huit exécutions pour l'année 1918.

Parmi ces 727 fusillés, il convient de distinguer trois catégories :

> La plus importante, celle des militaires condamnés et exécutés par un conseil de guerre (618 individus). Les motifs sont nombreux : désertion, abandon de poste en présence de l'ennemi, mutilations volontaires, refus d'obéissance, outrage et voie de faits sur un supérieur, etc.

> Ensuite, celle des civils de toutes nationalités ou des militaires ennemis condamnés et exécutés pour des faits d'espionnage (56 individus).

> Enfin, celle des civils et militaires condamnés pour des crimes de droit commun, par exemple pour meurtre, vol, viol, etc. (53 individus).

Mutins et fusillés « pour l'exemple »

L'historiographie a longtemps mis l'accent sur les mutins, ou plutôt sur les grévistes de l'été 1917, au détriment des fusillés. Ces deux catégories doivent être bien distinguées, car ces termes ne sont pas synonymes, dans la mesure où :

La plupart des fusillés ont été exécutés entre 1914 et 1915, bien avant les grandes mutineries de mai-juin 1917. En réponse à la désastreuse offensive du Chemin des Dames, les soldats ont, six semaines durant et au sein de soixante-huit divisions, agit ensemble pour mettre fin au massacre. Sur le demi-million de soldats concernés par cette expression collective de mécontentement, on recense entre 40 et 80 000 mutins. 3 427 furent jugés coupables, 554 furent condamnés à mort et une trentaine « seulement » furent exécutés.

Ces mutineries ne constituèrent pas une rupture avec le commandement, contrairement aux cas russes de l'été 1916 et allemands de l'année 1918 où de

nombreux soldats prirent le chemin du retour. On relève toutefois de nombreux cas où *L'Internationale* ou la chanson de Craonne sont chantées, où des mots d'ordre antimilitaristes sont avancés, où l'exemple de la Russie est invoqué, le tout en écho avec les grèves menées à l'arrière. À l'inverse, les exécutions des années 1914 et 1915 concernent principalement des actes « apolitiques » et « individuels ». Il peut s'agir d'individus récidivistes, de « fortes têtes » mais également de bons soldats qui ont combattu dans les pires secteurs du front, là où l'échec des attaques est le plus important. Il ne s'agit pas forcément de militants syndicaux ou socialistes qui se sont plutôt retrouvés dans des compagnies régulièrement « volontaires » pour monter en première ligne.

Des exécutions « pour l'exemple »

L'historien Nicolas Offenstadt soutient l'idée d'une recherche, par les autorités militaires, de l'exemplarité de la peine appliquée, afin d'obtenir une meilleure discipline. L'exécution ne vient pas seulement punir un acte répréhensible, mais prend une autre dimension : celle d'empêcher la propagation des stratégies d'évitement, de contenir les

cas de mutilations volontaires. La justice est guidée par des préoccupations disciplinaires et non par le souci de rendre une justice équitable. Jugement et exécutions du jugement participent de la relation d'autorité.

Des soldats, dont l'attitude ne prête pas plus à inculpation que celles d'autres qu'on ne juge pas, se retrouve donc face au Conseil de guerre puis pour certains d'entre eux face au peloton d'exécution. Ne pouvant juger et exécuter toute une compagnie, le commandement militaire ordonne arbitrairement l'exécution de quelques-uns, afin de produire un effet dissuasif. Si quelques-uns étaient innocents, la plupart était coupable des faits qui leur étaient reprochés, même si là encore, les circonstances vécues (fatigues physiques, usure psychologique, conditions de vie et de combat) peuvent nuancer fortement cette culpabilité.

L'exécution est publique et le cérémonial qui l'accompagne démontre à quel point cette exécution doit servir d'exemple à la troupe. Une lettre, longuement citée par Nicolas Offenstadt, l'illustre :

« Réveil à 3 heures, départ à 4 heures avec 2 compagnies pour se rendre à un village

voisin assister à une exécution capitale. Il s'agissait d'un soldat du 17^e d'infanterie inculpé d'abandon de poste devant l'ennemi et de voies de fait envers un supérieur, deux crimes punis de mort par le code militaire. Aussi, jugé hier par le conseil de guerre de la division, son cas fut clair et net : 12 balles dans le corps. Ces exécutions se font en présence de détachements de tous les corps de la division. Ce fut rapide et tragique : les compagnies groupées en colonnes de compagnie formant les 3 côtés d'un carré, le 4^e côté, vide, occupé seulement par le peloton d'exécution. Les tambours battent et les clairons sonnent *Aux champs [...]*, le condamné, accompagné de deux gradés [sous-officiers] et d'un prêtre, arrive dans une voiture fermée ; on le fait descendre et on l'emmène en avant du peloton d'exécution. Le prêtre l'exhorte, lui prodigue des consolations. On lui bande les yeux, on le fait mettre à genoux. Un geste... Les fusils mettent en joue le condamné ; un second geste... Justice est faite : une salve et l'homme roule la poitrine défoncée, quelques mouvements des membres qui se meurent, un sous-officier armé du revolver arrive et donne le coup de grâce : une balle dans la tête.

C'est un spectacle vraiment épouvantable, de voir cet homme qui sera bientôt un cadavre sortir de la voiture et marcher à la mort d'un pas encore ferme. Quelles doivent être ses dernières pensées ? J'en ai été assommé, n'entendant plus rien, ne voyant plus que cette loque humaine ravagée par des balles françaises. Je ne blâme pas la condamnation, qui était méritée, mais un tel spectacle doit bien faire réfléchir ceux qui le voient. Ce n'est vraiment pas beau une exécution capitale. Je n'avais jamais vu fusiller un homme mais je te prie de croire que je ne chercherai pas à revoir pareil spectacle. »

On notera ici la confusion des sentiments qui règne parmi les soldats : le caractère mérité de l'exécution, dans la mesure où les crimes commis sont punissables de la peine de mort, le dégoût ressenti devant ce spectacle, la conscience des objectifs poursuivis par le commandement militaire avec cette mise en scène. De nombreuses révoltes de soldats, à l'occasion de certaines exécutions, contraignirent le commandement militaire à abandonner ces mises en scène macabres pour préférer des exécutions plus discrètes.

> Conclusion

En guise de conclusion, il est nécessaire de revenir sur la bataille pour la réhabilitation. Celle-ci a débuté dès la fin de la guerre. Des associations, et en premier lieu la Ligue des Droits de l'Homme, ont ainsi mené de nombreuses batailles judiciaires pour obtenir la réhabilitation de certains soldats, victimes d'erreurs judiciaires manifestes. Elles y sont parvenues pour une quarantaine d'entre eux et ont également obtenu certaines avancées législatives comme les lois d'amnistie de 1919 et 1921, la réforme du code de justice militaire en 1928 ou encore la création d'un Cour spéciale de justice militaire entre 1932 et 1935 pour étudier le cas spécifique des fusillés.

Le débat rebondit en 1998, à l'occasion du discours de Lionel Jospin, alors Premier ministre, à Craonne (Aisne), durant lequel il réhabilita la mémoire des soldats fusillés suite aux événements de l'été 1917. La question de la reconnaissance, de la réhabilitation de la mémoire de l'ensemble des soldats fusillés pour l'exemple durant la Première Guerre mondiale revient depuis régulièrement sur le devant de la scène, en témoigne le récent rapport rendu au secrétaire d'État aux Anciens combattants par

l'historien Antoine Prost sur ce sujet ou encore le dépôt d'une proposition de loi par les députés de gauche en juin 2014.

Certains invoquent l'impossibilité matérielle de connaître les faits ayant conduit à l'exécution de ces soldats pour refuser une réhabilitation automatique et intégrale des fusillés. Il est vrai que les archives ne permettent pas aujourd'hui de conclure de manière définitive en raison de leur caractère lacunaire, mais aussi parce que dans de nombreux cas, le caractère arbitraire de l'exécution (tirage au sort, prise en compte de critères comme le célibat, le « mauvais caractère » ou la récidive) n'enlevait pas le fait que le crime commis était caractérisé, démontré par le commandement militaire et admis par la victime.

Cette réhabilitation doit être nécessairement automatique et intégrale, dans la mesure où nous ne pouvons et nous ne devons pas juger, à un siècle de distance, des comportements individuels. Au contraire, nous devons nous élever avec force contre cette logique qui consiste à exécuter ses propres soldats pour garantir la discipline et endiguer des pratiques d'évitement. Force est en effet d'admettre que face à

l'horreur de cette guerre, nous ne pouvons que reconnaître ces hommes qui ont, par un sentiment bien humain, tenté de survivre et de s'échapper de cet enfer.

Emeric Tellier, IHS CGT
métallurgie

> Bibliographie indicative

André Bach, *Justice militaire, 1915-1916*, Paris, Vendémiaire, 2013, 594 pages.

André Bach, *Fusillés pour l'exemple (1914-1915)*, Paris, Tallandier, 2003, 617 pages.

Didier Callabre, Gilles Vauclair, *Le fusillé innocent, 1914-1917. La réhabilitation d'Eugène Bouret*, Paris, Autrement, 2008, 219 pages.

Yves Charpy, Paul Meunier : *Un député aubois victime de la dictature de Georges Clémenceau*, Paris, L'Harmattan, 2011, 396 pages.

Mino Faiïta, *Les fusillés innocents durant la Grande Guerre : morts pour et par la France*, Thonon-les-Bains, Edition de l'Astronome, 2013, 148 pages.

Odette Hardy Hémerly, *Fusillé vivant*, Paris, Gallimard, 2012, 288 pages.

Jean-Yves Le Naour, *Fusillés. Enquête sur les crimes de la justice militaire*, Paris, Larousse, 2010, 332 pages.

André Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, 690 pages.

Paul Markidès, *14-18, les sacrifiés. Massacrés par l'armée française*, Pantin, Le temps des cerises, 2009, 137 pages.

Frédéric Mathieu, *14-18, les fusillés*, Malakoff, Editions Sébirot, 2013, 904 pages.

Gilbert Meynier, « Pour l'exemple, un sur dix ! Les décimations en 1914 », *Politique aujourd'hui*, janvier-février 1976, pp. 55-70.

Nicolas Offenstadt, *Les fusillés de la Grande guerre et la mémoire collective, 1914-2009*, Paris, Odile Jacob, 2009, 309 pages.

Nicolas Offenstadt, « Une mémoire à distances », *Temporalités* [En ligne], 5 | 2006, mis en ligne le 02 juin 2009. URL : <http://temporalites.revues.org/295>

Nicolas Offenstadt, « Construction d'une « grande cause » : la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » de la grande guerre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1997, n° 44, pp. 68-85.

Régis Parayre, *Histoire de Félix Baudy, maçon creusois, syndicaliste. De Royère au peloton d'exécution (1881-1915)*, La Libre Pensée, 2007.

Guy Pedroncini, « Les cours martiales durant la Grande guerre », *Revue historique*, 1974, tome n° 252, pp. 393-408.

Denis Rolland, *La grève des tranchées : les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005, 447 pages.

Emmanuel Saint-Fuscien, « Énoncer, menacer, montrer : retour sur les exécutions « pour l'exemple » dans les pratiques de commandement de l'armée française de 14-18 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2012, n° 252, pp. 47-60.

Vincent Suard, « La justice militaire française et la peine de mort au début de la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire contemporaine et moderne*, janvier-mars 1994, n° 41-1, pp. 136-153.

Franz Van der Motte, *Fusillés par la patrie. La justice militaire de 1914 à 1918*, Paris, Points sur les I, 2012, 135 pages.

> Sur internet

Claire Arsenault, Véronique Barral, *Fusillés pour l'exemple, l'ultime combat*, webdocumentaire en ligne sur le site de Radio France International

URL : <http://webdoc.rfi.fr/fusilles-premiere-guerre-mondiale-14-18/#Accueil>

Frédéric Durdon, Pierrick Hervé, *Les fusillés de la Grande Guerre, Dossier pédagogique du CNDP*, 2011, 76 pages.

URL : <http://www.cndp.fr/pour-memoire/les-fusilles-de-la-grande-guerre/introduction/>

Antoine Prost [dir.], *Quelle mémoire pour les fusillés de 1914-1918. Un point de vue historien, Rapport remis au ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants*, Paris, 2013, 71 pages.

URL : http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_8-11-2013.pdf



> Jean-François Caré

Comment réhabiliter ceux qui ont été exécutés, parfois sans dossier ni accusation précise ? 600 familles et leurs descendants sont privés de la reconnaissance nationale. Nous terminerons donc cette journée en lançant un appel au Président de la République afin qu'il rouvre le dossier de la réhabilitation des fusillés de la Première Guerre mondiale.

> De la salle, IHS de l'Aisne

Parmi les tout premiers fusillés pour l'exemple figurent ceux de Vingré, un petit village de l'Aisne. Les faits se passèrent entre le 27 novembre et le 4 décembre 1914. Alors que des troupes françaises avaient pris position devant Vingré, lors d'une attaque allemande, une escouade se replia, sur ordre de son officier, suivie de deux autres. Or le général de Villaret n'acceptera pas ce repli et décida de faire fusiller l'ensemble de ces escouades. Finalement, après intercession des officiers, seuls six soldats furent fusillés.

Autre point : Emeric Tellier a évoqué le discours de Lionel Jospin en faveur de la réhabilitation des fusillés lors de sa visite au chemin des Dames à l'occasion de l'inauguration d'un monument. Or ce monument de plusieurs tonnes a été volé cet été.

Il faut également savoir que l'essentiel des mutineries – on parle d'ailleurs de plus en plus de « grèves des soldats » – de 1917 a eu lieu dans le Soissonnais. Les soldats en avaient assez et l'offensive de Nivelles fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Le phénomène s'est ensuite répandu rapidement dans toutes les compagnies du Soissonnais. On a en revanche très peu de traces de l'influence de la révolution russe sur ce mouvement de grève.

> Jean-François Caré

Quand nous avons dit à Frédéric Hadley, attaché d'histoire à l'Historial de Péronne, que nous voulions parler des fusillés pour l'exemple, il nous a dit que l'Historial préparait une exposition sur les mutine-

ries pour 2017 et nous a proposé d'organiser une initiative commune à cette occasion.

La particularité de la Fédération de la métallurgie, c'est qu'elle a continué à écrire pendant la guerre. On peut donc imaginer qu'un certain nombre de ses articles sont parvenus jusqu'aux tranchées car ceux qui étaient au front étaient extrêmement attentifs à ce qui se passait à l'arrière. Il n'y a certes pas de corrélation directe entre la révolution russe et les mutineries de 1917 mais il y avait quand même un certain « climat ».

> Jean Cadet

Emeric Tellier a indiqué qu'il y avait eu 2 500 condamnations à mort mais que seuls 727 exécutions. Pour quelles raisons les condamnés à mort n'ont-ils pas tous été exécutés ?

J'ajoute que ces exécutions avaient les raisons les plus diverses. Ainsi, il y a à Besançon une rue Bersot, du nom d'un soldat fusillé pour avoir refu-

sé porter le pantalon tâché de sang d'un autre militaire, comme l'a raconté Yves Boisset dans son film *Le Pantalon*.

D'autre part, les fusillés ne figurent pas sur les monuments aux morts et leurs familles revendiquent qu'ils y soient inscrits. En revanche, des villes ont érigé des monuments pour protester contre ces condamnations à mort.

> Pierre Outteryck

On ne réalise pas le poids de la propagande anti-boche de l'époque, à tel point que même un chansonnier pacifiste comme Montéhus a écrit des chansons nationalistes qu'aurait pu écrire Maurras ou Déroulède. Il faut donc bien mesurer l'opprobre que pouvait représenter pour une famille, une mère, une sœur ou une épouse, le fait que son fils, son frère ou son mari ait été fusillé pour l'exemple.

Par ailleurs, si le mot « grève » apparaît dans la *Chanson de Craonne*, c'est parce que la plupart de ces soldats étaient des ouvriers, des gens du peuple. Déjà, en 1907, le 17^e régiment avait refusé de tirer sur les vigneron et on en parlait encore dans les tranchées. Il n'y a pas eu de grève insurrectionnelle mais un mouvement s'est opéré, comme l'a montré la fraternisation entre soldats des deux armées à Noël 1914.

> De la salle

Dans son livre *Orage d'acier*, Ernst Jünger raconte que lorsque sa division enleva une tranchée anglaise, les soldats allemands furent surpris par la qualité des rations alimentaires des soldats anglais – et l'on sait combien cette question est importante dans de telles circonstances. En sait-on un peu plus sur les motifs des mutineries du côté anglais ?

> Alain Villelèger

Je regrette la non-coopération de l'armée française dans l'ouverture des archives. Yves Boisset lui-même a dû réaliser son film en Belgique. L'armée française fait donc barrage pour taire ce qui s'est passé, ce que je trouve regrettable.

À Béziers, la garnison locale a refusé de tirer sur les vignerons car c'étaient leurs parents. Montéhus en fit une chanson, *Gloire au 17^e*, ce qui lui valut de faire de la prison.

En août 1914, les soldats partent pendant la moisson. Ils se retrouvent sur le front et on leur demande de courir à travers des barbelés devant les mitrailleuses allemandes. Cela ne revient-il pas à se trouver face à un peloton d'exécution ? Dans de telles conditions, il n'est pas éton-

nant qu'il y ait eu des mutineries. Les mutins ne refusaient pas de combattre mais rejetaient la stratégie imbécile de leur état-major.

> Emeric Tellier

S'il n'y a eu que 727 exécutions sur 2 500 condamnations, cela témoigne de l'exemplarité recherchée par le commandement militaire et démontre le caractère arbitraire de ces exécutions. Il existe des cas où des dizaines de soldats ont été condamnés à mort mais seulement quelques uns fusillés, par la seule faute d'un tirage au sort. Très souvent, on a d'ailleurs recherché le « profil » idéal : le célibataire, le récidiviste ou la forte tête.

Sur ces 2 500 condamnés, certains ont aussi bénéficié de l'intercession d'officiers ou de soldats mais très souvent, quand un supérieur avait décidé de faire un exemple, cela se traduisait tout de même par des exécutions.

Sur les motifs des exécutions, plus d'une vingtaine ont été recensés mais certaines d'entre elles n'avaient aucun fondement.

Par ailleurs, le travail des historiens a montré que le nom de certains fusillés apparaissait sur des monuments aux morts. Il est possible que le

commandement militaire ait cherché à masquer sa responsabilité en faisant passer les fusillés pour des victimes de la guerre. Certaines municipalités ont aussi obtenu l'inscription de ces victimes sur les monuments aux morts, mais elles ne sont qu'une poignée. La question de l'inscription de l'ensemble des fusillés reste donc posée.

Je ne connais pas les motifs d'exécution du contingent anglais mais je pense que même si la nourriture était meilleure dans les tranchées britanniques, cela n'enlevait rien à l'horreur des combats. Les motivations sont donc sans doute les mêmes que côté français. La mutilation volontaire, par exemple, n'était pas prévue dans le code de justice militaire mais le commandement militaire a contourné cette difficulté en l'assimilant à un abandon de poste.

Concernant la non-coopération de l'armée française, il s'agit hélas d'un reproche classique. Les travaux menés ces dernières années sur les fusillés pour l'exemple ont été en grande partie permis par l'ouverture des archives de la justice militaire mais ils sont souvent incomplets, quand ils n'ont pas été détruits ou perdus. L'autre difficulté, c'est que cela représente une masse considérable de documents, très difficile de traiter

à l'échelle humaine. Dans le rapport qui lui a été demandé par le secrétariat d'État aux anciens Combattants, Antoine Praud, professeur d'université, propose la numérisation de l'ensemble des dossiers judiciaires et leur mise en ligne sur le portail des victimes de la guerre géré par le ministère de la Défense, mais cela représenterait un travail considérable. Le rôle des historiens autodidactes est donc très important pour consulter ces dossiers.

Dernière remarque : les historiens officiels de la Première Guerre mondiale se sont longtemps attardés sur ses aspects militaires mais n'ont que très rarement pointé les responsabilités du haut commandement. Il fallut attendre que l'on s'intéresse à ses aspects sociaux, que l'on s'y intéresse à hauteur d'hommes pour se rendre compte du caractère irresponsable et criminel de ce haut commandement qui a envoyé des millions de soldats à la boucherie.

> **Claude Ven**

J'ai été impressionné par le nombre de fusillés pour l'exemple : 330 Anglais, 727 Français, 750 Italiens... Quand on regarde la façon dont les choses se sont passées en Italie, on est frappé par l'incompétence des états-majors, qui s'est retournée contre les exécutants.

Concernant les archives, j'ai travaillé sur le livre du général André Bach, qui fut responsable du service des archives historiques de l'armée, dans lequel il cite le chiffre de 140 à 150 000 dossiers, soit une masse de documentation énorme qui mériterait que nous nous y consacrons nombreux.

Concernant les fusillés de 1917, je ne pense pas que l'on puisse parler à leur propos de « mutins ». Contrairement à une mutinerie, les officiers ne furent pas mis en cause. Ce mouvement s'apparentait plutôt à une grève, à un refus de sortir des tranchées pour mener des attaques sans intérêt tactique.

Concernant les fusillés pour l'exemple, certains pensent qu'on ne peut pas tous les réhabiliter car cela reviendrait à les placer sur le même plan que ceux qui se sont battus vaillamment et qui n'ont pas reculé devant l'ennemi. Mais comme l'écrivait Leleu, du 102^e régiment d'infanterie et décoré de la Croix de guerre : « Je me suis laissé dire qu'après la guerre, des fusillés avaient été considérés comme morts pour la France, ce qui serait une sorte de réhabilitation. Je ne sais si cela est exact mais quant à moi, je crois sincèrement que beaucoup de ces malheureux sont effectivement morts pour le

pays car c'est la France qui les appelés et c'est pour elle qu'ils se sont battus, qu'ils ont souffert là où les menait leur tragique destinée et ce n'est pas un moment de défaillance physique ou morale qui peut effacer leur sacrifice. J'ose m'incliner devant leur mémoire. Jugera qui voudra, à condition qu'il soit passé par là.»

Le mouvement de réhabilitation a commencé dès après la guerre, emmené par les anciens combattants eux-mêmes. Des soldats exemplaires, cités et décorés, se sont parfois retrouvés face à un peloton d'exécution pour avoir hésité ou reculé devant l'ennemi. Chaque cas est particulier, ce qui justifie aux yeux de certains qu'ils ne soient pas tous réhabilités et je crois que nous devons nous opposer à cette interprétation. Nous ne sommes en effet pas là pour juger des individus mais pour condamner la logique qui voulait qu'on fusille des hommes pour l'exemple.

Le travail des archives est important mais ce n'est pas automatiquement par là que passe la bataille pour la défense d'un principe. Des hommes ont été envoyés au combat et la situation a fait que certains d'entre eux ont connu un moment de faiblesse. C'est pour cela qu'il est important de prendre po-

sition contre la logique des fusillés pour l'exemple et de demander la réhabilitation de tous ceux qui ont été passés par les armes.

> Jean-François Caré

Le texte de notre appel au Président de la République n'est pas rédigé. Nous devons encore y travailler.

> Bernard Lamirand

Quel a été l'attitude du gouvernement de l'époque vis-à-vis des fusillés pour l'exemple ?

> Norbert Boulanger

Avant que la guerre ne se déclare, la France était un pays très inégalitaire et politiquement conflictuel. Or l'entrée en guerre et l'Union sacrée n'ont pas réglé tout cela, au contraire puisque les prix ont été multipliés par trois. La situation économique et sociale s'est donc aggravée et l'Union fédérale des ouvriers de la Métallurgie continuait à publier des écrits contre la guerre dans un pays où les choses allaient très mal socialement parlant. Cette situation sociale n'a-t-elle pas eu un effet sur les troupes et sur leur refus de monter au front ?

> Emeric Tellier

Un historien a recensé les mots d'ordre ou les chansons qui

étaient chantées au moment des grèves de l'été 1917 et les références à *L'Internationale* ou à la révolution russe n'y étaient pas majoritaires, même si cela montre aussi le rôle joué par les militants dans ces mutineries, qui firent écho à ce qui se passait à l'arrière.

Concernant l'attitude du gouvernement, on peut distinguer deux périodes. Entre août 1914 et décembre 1915, le gouvernement civil abandonna ses prérogatives à l'État-major, ce qui se traduisit par 500 exécutions. Par la suite, on nota une volonté de reprendre la main, avec notamment l'adoption en avril 1916 d'une loi qui revient sur l'aspect arbitraire des cours martiales mais la France était en guerre et l'État-major garda les mains libres pour faire en sorte de la gagner. On assista donc à une forme de démission du gouvernement en faveur de l'État-major.

> Allain Malherbe

Il vaudrait sans doute la peine de travailler sur ce qui se passait à l'arrière, en particulier dans les usines. Chez Citroën par exemple, beaucoup de soldats furent renvoyés dans les usines où ils furent soumis aux mêmes conditions que les militaires. Je ne sais pas si certains d'entre eux ont été fusillés mais je pense que ce serait un champ de recherches intéressant, notamment pour

l'année 1917 durant laquelle il y eut des grèves dans les usines d'armement, alors que cela était totalement interdit.

> Claude Godart

En période de guerre, la loi Mouriez a contribué à renforcer les bénéfices des entreprises. Dans le même temps, des salariés se sont mis en grève, notamment dans les usines aéronautiques qui travaillaient pour l'armée. Il est donc bon de montrer qu'il y avait pendant la guerre un malaise important chez les ouvriers.

> Allain Malherbe

Combien a coûté la guerre et qui a payé la reconstruction ?

> Emeric Tellier

Il faut effectivement revenir sur ces aspects, rarement traités par les magazines de vulgarisation historique. Il serait bon que d'ici 2018, nous puissions organiser une nouvelle initiative sur ce qui se passait à l'arrière, car les métallos ont sans doute beaucoup de choses à apporter. Cela permettra de remettre en avant la question des bénéfices de la guerre et de son impact sur l'organisation du travail.

Un récent rapport sur les gains de productivité a montré que l'essor des États-Unis a pris racine dans la Première Guerre

mondiale et a trouvé son expression maximale durant les années trente, puis la Seconde Guerre mondiale. On voit donc bien l'impact que ces deux conflits ont pu avoir sur l'organisation du travail.

Il existe de très beaux témoignages sur des cas de fraternisation entre les deux tranchées, où l'on tire à heures fixes, où l'on échange de la nourriture, etc. L'ensemble de ces témoignages nous rappelle que les soldats qui étaient dans les tranchées étaient avant tout des humains. Ils avaient conscience que ceux qui se trouvaient en face d'eux étaient eux aussi des ouvriers et des paysans. Même si cela n'était pas toujours formulé, ils avaient le sentiment que cette guerre n'était pas la leur et que tous ces moments de trêve faisaient autant de morts en moins.

> Jean-François Larosiere

Qui a payé la reconstruction ? Le Traité de Versailles fit apparaître la notion de « réparation », que la France fit payer à l'Allemagne vaincue, mais cette paix ne fut pas celle des travailleurs. On la fit payer au peuple allemand dans sa globalité. Je crois que nous devrions y travailler car cette notion de réparation mit en route un mécanisme infernal non seulement pour le peuple allemand, mais aussi pour le peuple français.

> Jean-François Caré

Combien la guerre a-t-elle coûté et qui l'a payée ? Nous avons quatre ans pour y réfléchir et nous savons que nous reviendrons ici en 2017 pour évoquer les mutineries de 1917.

Ce dont je peux témoigner, c'est que les prisonniers allemands détenus dans le Nord-Pas-de-Calais ne furent pas renvoyés dans leur foyer mais envoyés travailler gratuitement à la mine et parqués dans des conditions qui ressemblaient à celles des camps d'extermination. Célestin Leducq, dirigeant de la métallurgie douaisienne, acheta donc un dictionnaire français/allemand pour discuter avec eux et défendre leurs conditions de vie et de travail.

D'autres prisonniers travaillèrent à la construction des habitations destinées à l'extension de l'exploitation minière. Dans mon village d'origine, deux cités minières de 400 et 200 habitations ont été construites par des prisonniers allemands. Les compagnies houillères de l'époque exploitèrent donc une main-d'œuvre gratuite et les prisonniers de guerre payèrent un très lourd tribut.

> Pierre Outteryck

Le 11 novembre 1918, lorsque les cloches sonnent pour annoncer l'armistice, pour tous les poilus, c'est la « der des ders ». Mais le Traité de Versailles – voulu par la France, en particulier par le gouvernement Poincaré-Clémenteau – porte en germe les soixante millions de morts de la Deuxième Guerre mondiale. Entre 1924 et 1933, Hitler construisit en effet sa prise de pouvoir sur le thème de la revanche et ce traité lui donna la possibilité de le développer. Il nous faut y réfléchir aujourd'hui quand on nous dit qu'on peut régler les problèmes en bombardant ici où là.

> Claude Ven

Concernant les affectations spéciales, les soldats qui ont été renvoyés dans les usines n'ont pas été rendus à la vie civile. Ils restaient des militaires et étaient chargés d'assurer la production pour l'armée. Leur situation était donc particulière et il serait intéressant d'y travailler, ainsi que sur la place des femmes, du syndicalisme et des conflits au sein d'entreprises dont le statut était très particulier. Nous pourrions peut-être nous fixer un rendez-vous pour 2017 et, d'ici là, travailler sur les mutineries, en lien avec ce qui se passait à l'arrière. Cela

pourrait aussi nous permettre d'évoquer certaines réalités économiques telles que l'émergence de l'industrie aéronautique ou des entreprises automobiles, qui engendrèrent durant cette période énormément de profits qui leur permirent ensuite de se développer.

Par ailleurs, j'invite chacun d'entre vous à nous faire parvenir vos contributions écrites. Nous sommes preneurs de tout ce qui permettra d'enrichir les actes de ce colloque.

> Emeric Tellier

Nos débats ont été intéressants et ont ouvert plus de questions qu'ils n'en ont résolu. C'est donc une incitation à prolonger notre réflexion par des travaux de recherche et je pense que chacun d'entre nous peut apporter des éléments de connaissance historiques. Je vous donne donc rendez-vous dans deux ans pour dresser un nouvel état des lieux.

> Thérèse Dheygers, Madame la Maire de Péronne

Je vous félicite pour la qualité de vos exposés et de vos échanges. On voit bien qu'il est question là de la condition humaine, tant à travers les mutineries que les fraternisations, et que les soldats ont continué à être des hommes

même dans les situations les plus douloureuses.

> Jean-François Caré

Rendez-vous est donc pris pour 2017. Quand nous nous sommes lancés dans cette aventure, nous ne savions pas trop ce qui allait se passer. Réunir ici des personnes qui sont parfois venues de loin pour parler d'événements survenus voici un siècle n'était pas gagné. Grâce à vous, nous y sommes arrivés et avons appris beaucoup de choses, que nous pourrions léguer aux générations futures.



C. Godart, S. Boucheny © E. Barbara

À partir des recherches et du travail accompli par notre AHS Snecma sur l'histoire de cette entreprise produisant des moteurs d'aviation, nous souhaitons apporter quelques éléments concernant les profits patronaux d'une entreprise dénommée « Société des Moteurs Gnome et Rhône (SMGR) » jusqu'à sa nationalisation en 1945.

La connaissance des pro-

fits de guerre énormes permettent d'évaluer le degré d'exploitation, les mauvaises conditions de vie et de travail des travailleurs, la limitation des libertés et, face à cela, l'esprit de révolte, la volonté de changement, de paix qui s'est exprimée en de nombreuses occasions.

L'affectation par l'État de considérables crédits affectés aux fabrications militaires a été la source des profits

énormes consommés par les actionnaires. Leur importance révolte les Français qui souffrent dans une guerre qui n'est pas la leur.

Pendant quatre années, de 1914 à 1918, l'industrie aéronautique française va construire plus de 50 000 appareils. En 1918, le rythme atteint 2 000 avions par mois.

La SMGR va produire en quatre années 20 500 mo-

teurs (aucune firme n'aura produit plus pendant la Première Guerre mondiale).

Le chiffre d'affaire qui était en 1914 de 15 447 000 francs triple en 1915 pour atteindre 44 064 000 francs. 75 537 000 francs en 1916. 97 635 000 francs en 1917. 93 036 000 francs en 1918.

En 1918, 180 000 personnes travaillent dans l'industrie aéronautique, ils sont à la source des super profits engendrés.

En juin 1914 les deux sociétés « Gnome » et « moteurs Rhône » décident la fusion. Résultat, en 1915 les actionnaires de « Rhône » reçurent un total d'environ 7 700 000 francs sous la forme de 2 700 actions nouvelles au nominal de 100 francs alors que le titre était à ce moment coté aux environs de 2 800 francs. Chaque action rapporta un dividende de 250 francs en 1915 et donna droit au remboursement de sa valeur nominale (100 francs). Le capital action SMGR atteignit de ce fait 1 475 millions de francs. C'était une fort bonne affaire pour les actionnaires de « Rhône » dont les placements passèrent ainsi en moins de trois ans de 2,1 millions à 7,7 millions.

D'après P. James Laux, les ouvriers travaillaient dix heures par jour pendant six jours, le

salaire moyen journalier était de 9 francs en 1913.

Il est certain que les comptes ne sont pas sincères, une grande partie des bénéfices ayant été réinvestis en bâtiments et équipements.

L'important scandale de cette situation financière amène à la création d'une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci est diligentée par Paul Émile Flandin (député de droite). Reprenons ce que dit cette enquête fondée sur les rapports annuels publiés par la SMGR.

Il est noté : que la commission a trouvé un profit net de 33,6 millions en 1916 alors que la compagnie ne fait état que de 14,3 millions ; le député Flandin a inclus dans ses chiffres les réserves mises de côté par la compagnie pour faire face à des impôts sur les bénéfices de guerre en application de la loi du 1^{er} juillet 1916.

Les chiffres de Flandin montraient un profit net de 6 918 francs par moteur en 1916, tandis que la compagnie ne déclarait que 2 937 francs.

Il ajoute « les dividendes reflètent la prospérité de la Société : ils sont passés de 200 francs par action de 100 francs en 1913 à 250 en 1915 et 300 francs en 1916 et 1917 ».

Illustration de la vertigineuse expansion de la SMGR, celle-ci acquiert l'ancienne usine boulevard Kellermann dont elle était seulement locataire.

Au travers de cet exemple précis, c'est l'importance des profits de guerre qui révoltent les Français et Françaises qui ont versé leur sang. Tous ceux qui souffrent malgré l'importance de la propagande belliciste expriment leur mécontentement. La répression et la menace pèsent lourdement ; pour faire taire les travailleurs la loi Mourier assimile les personnels travaillant dans les usines de guerre à la loi militaire. Ils vivent sous la menace, ils travaillent dur.

En février 1918 les ouvriers non qualifiés de la SMGR débrayent et revendiquent un salaire journalier au lieu du salaire aux pièces ; riposte patronale dans l'usine qui emploie 1 340 ouvriers dont un quart de femmes : la plus grande partie des activités de la SMGR furent transférées en province, à Lyon et à Tours.

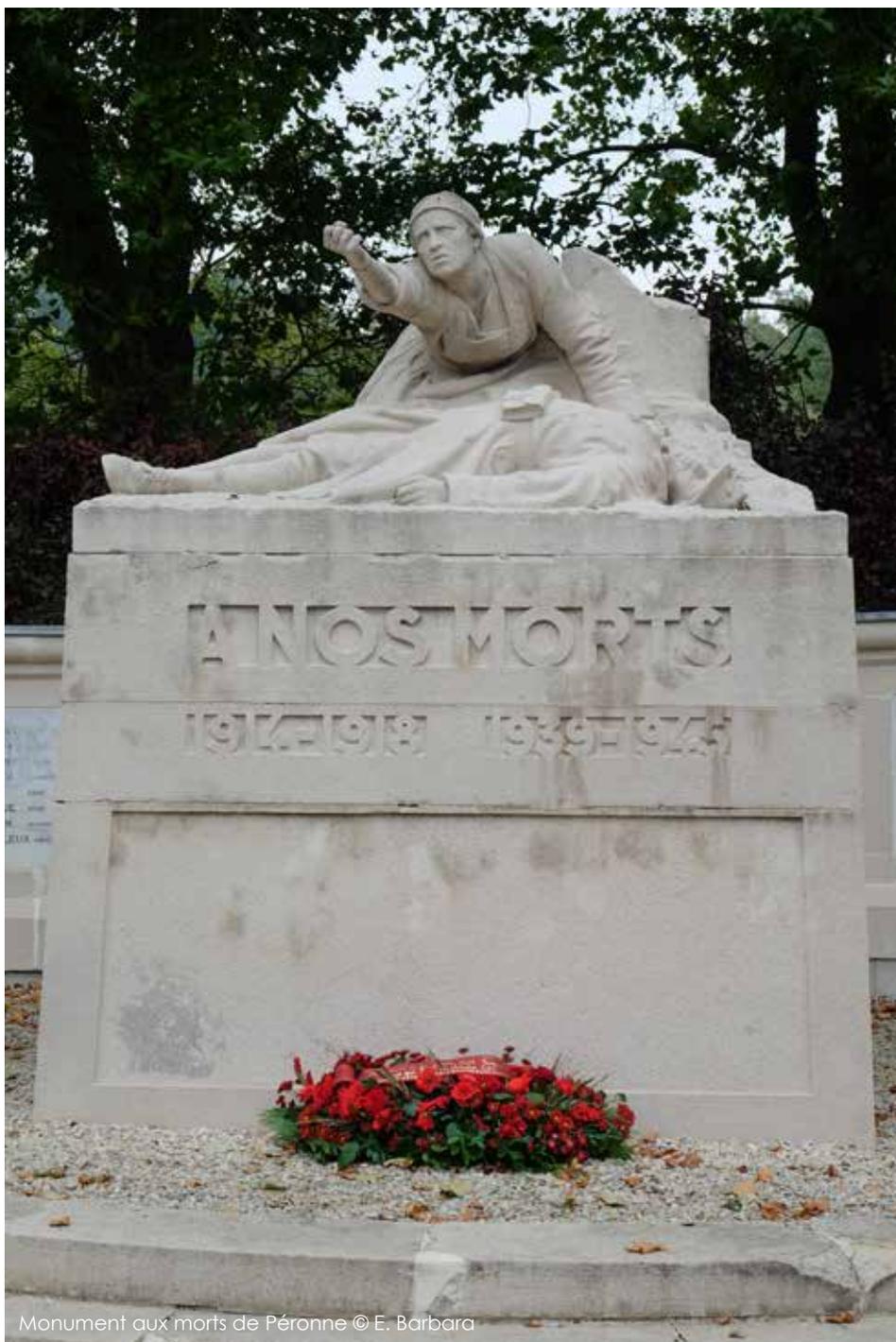
Serge Boucheny et Claude Godart, AHS Snecma

La fin de la matinée a été consacrée au dépôt de deux belles gerbes de roses et d'oeillets rouges sur le monument aux morts de Péronne, ainsi que sur la tombe d'un soldat anglais inconnu fusillé pour l'exemple.

Sur les rubans était inscrit :

« Aux morts de la guerre
14/18
Pourquoi ? Pour qui ?
Les Métallos CGT »

« Aux fusillés pour l'exemple
Venus pour servir la France
Les Métallos CGT »



Monument aux morts de Péronne © E. Barbara



Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie

94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

01 53 36 86 38 | ihg.gas@free.fr

Maquette réalisée par Rudy Jean-François | février 2016

Imprimerie Rivet Presses - Limoges

En couverture :

Dessin original commandé par l'IHS CGT métallurgie à l'occasion du colloque

© Pierre Corneloup | coll. IHS CGT Métallurgie

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Alphonse Merrheim et le pacifisme	10
Débat	21
Jean Lods, <i>Hommage à Jean Jaurès</i>	29
Débat	32
Les fusillés pour l'exemple	35
Débat	43
Gnome et Rhône	49
Dépôt de gerbes	51
Table des matières	53

COTISATION & POSSIBILITÉ DE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
Avec un relevé d'identité bancaire IBAN

- > Organisations de + de 50 adhérents : **82 €**
- > Organisations de - de 50 adhérents : **22 €**
- > Individuel : **22 €**

Règlement par chèque à l'ordre de :

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie

À adresser à :

IHS Métallurgie 94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS

01 53 36 86 38 | ihs.gas@free.fr

L'adhésion inclut *Les Cahiers d'histoire de la Métallurgie*



Nom & prénom :

Organisation :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :@.....

Avec les aidants

tisser le lien de la solidarité

Crédit photo : Gerhard Lenzeloge/Eyesee

FACE À LA PERTE D'AUTONOMIE ET AU HANDICAP, LA MACIF SE MOBILISE POUR PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES :

Ainsi, des prestations Aidants&Aidés sont incluses dans nos contrats **Garantie Santé** et **Garantie Autonomie** pour faciliter le quotidien et préserver la santé des aidants, à chaque moment clé ou à chaque situation de rupture qu'ils rencontrent avec la personne aidée : aide administrative et bilan de l'aidant, bilan de l'habitat, aide à domicile, aide au répit et assistance psychologique⁽¹⁾.

Pour tisser le lien de la solidarité avec les aidants, rendez-vous sur le site aveclesaidants.fr

Pour plus d'information sur nos contrats, rendez-vous en point d'accueil

(1) Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats.



Les contrats Garantie Santé et Garantie Autonomie proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles régies par le livre II du Code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond 79000 Niort.

